



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES Externe Public et CAFEP-CAPES Privé

Section : Langues régionales

Option : Basque

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

M. Jean Marie CASENAVE

Président du jury

Table des matières

Présentation générale	3
• Observations préliminaires et Programme	3
• Organisation des épreuves	4
• Résultats de la session	5
Epreuves écrites d'admissibilité	6
• Composition en langue basque et traduction	6
➤ Composition en langue basque	6
➤ Traduction	10
• Epreuve à options	23
➤ Anglais, Espagnol, Lettres modernes ou Histoire et Géographie	
Epreuves orales d'admission	26
• Mise en situation professionnelle	26
• Entretien à partir d'un dossier	32
Annexes	38

CAPES / CAFEP DE BASQUE

SESSION 2019

PRESENTATION GENERALE

Observations préliminaires :

Pour la session 2019, trois postes ont été mis au concours : 2 postes pour le CAPES externe, 1 poste pour le CAFEP.

Programme du Capes de basque :

Le programme du CAPES de basque pour la session 2019 était le suivant :

Littérature :

1. Joanes Etxeberri¹ « Sarakoa ») (Joanes D'Etcheberri). *Obras vascongadas*, Ed. Paul Geuthner, 1907 (Reprint Atlantica, 1998)
2. Jean-Pierre Duvoisin : Baigorriko zazpi liliak, Elkar, 1987.
3. Jean Etxepare, *Buruxkak* (Extraits choisis : Ameriketako orroitzapenak ; Canadako berriak ; Tratuak ordu batez ; Urrungo leihorretan), Elkar, 1980.
4. Itxaro Borda: *% 100 Basque*, Susa, 2001.

Civilisation :

1. Emigration basque en Argentine et en Uruguay (1850-1914): Réalités et représentations culturelles.

¹ Les noms des œuvres et de leurs auteurs sont écrits dans l'orthographe contemporaine normalisée.

Organisation des épreuves

Epreuves écrites d'admissibilité

1. Epreuve en langue basque : composition en langue basque sur un sujet de littérature ou de civilisation et épreuve de traduction ; durée : cinq heures ; coefficient : 1.
2. Epreuve à options :
Les candidats ont le choix, lors de l'inscription au concours, entre les options suivantes :
 - Option anglais et option espagnol : commentaire dirigé en langue étrangère d'un texte littéraire ou de civilisation se rapportant au programme des épreuves écrites d'admissibilité du concours externe du CAPES de langues vivantes étrangères anglais ou espagnol ; durée : cinq heures ; coefficient 1.
 - Option français : Composition française (sujet de la première épreuve du CAPES de Lettres modernes) ; durée : six heures ; coefficient 1.
 - Option histoire et géographie : suivant le choix du candidat formulé lors de son inscription au concours :
Composition d'histoire ou composition de géographie se rapportant chacune au programme correspondant du concours externe du CAPES externe d'histoire ou de géographie. La composition d'histoire s'appuie sur divers documents relatifs au sujet donné. La composition de géographie, prenant appui elle aussi sur des documents en rapport avec le sujet donné, comporte en outre un exercice obligatoire de cartographie.
Durée : cinq heures ; coefficient 1.

Epreuves orales d'admission

Epreuve de mise en situation professionnelle :

Durée : préparation : trois heures ; présentation et entretien : 1 heure ; coefficient : 4.

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier :

Durée : préparation : deux heures ; présentation et entretien : 1 heure ; coefficient : 4.

Résultats de la session 2019 : Epreuves écrites d'admissibilité :

Sur les 6 candidats inscrits au CAPES externe, 6 étaient présents à l'ouverture des épreuves écrites. Tous ont participé à l'ensemble des épreuves écrites. Deux candidats étaient inscrits au titre du CAFEP et ils ont participé aux trois épreuves écrites.

Pour le CAPES, sur un total possible de soixante points, les notes obtenues au cours des épreuves d'admissibilité sont : 43,40 ; 42,80 ; 41,20. Les trois candidats retenus pour l'oral ont donc obtenu les moyennes suivantes : 10,85 /20 ; 10,70/20 ; 10,30/20. La barre d'admissibilité a été fixée à 8/20. Les candidats éliminés ont enregistré des résultats nettement au-dessous de cette note moyenne. Pour le CAFEP, aucun des deux candidats n'a été déclaré admissible. La barre d'admissibilité a également été placée à 08/20.

Epreuves orales d'admission :

Sur les trois personnes admissibles à l'issue des épreuves écrites, seuls deux candidats ont répondu à la convocation aux épreuves orales. Sur les deux candidats admis au CAPES, le premier a obtenu un total de 126 points sur 180 et la moyenne suivante : 15,75/20. Le second candidat a totalisé 124/180 et a obtenu une moyenne de 15,5/ 20. La barre d'admission a été fixée pour le CAPES à 12,5/20.

COMPTE RENDU DES EPREUVES ECRITES DE LA SESSION 2019

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

COMPOSITION EN LANGUE BASQUE ET TRADUCTION

COMPOSITION EN LANGUE BASQUE

Pour cette session 2019, le sujet de la composition abordait une question de civilisation. Le jury a corrigé 8 copies, notées de 04/20 à 13/20, avec une moyenne de 7,38/20. L'épreuve d'admissibilité en Civilisation pour le CAPES de basque consistait en une composition dont la consigne était la suivante : après avoir fait la présentation des documents ci-dessous, vous proposerez une étude structurée des documents en vous appuyant sur la notion correspondante du cycle 3 du collège.

L'ensemble documentaire qui accompagnait la consigne était composé du texte d'un chant créé par Jose-Maria Iparragirre après 1860, intitulé « *Euskalerria eta Amerika* », d'un passage du texte de Jean Etxepare, intitulé *Urrungo Leihorretan*, écrit en 1910 et publié dans le recueil *Buruxkak*, et d'une photo du président de l'Uruguay Juan-Bautista Idiarte Borda y Soumastre accompagné d'une courte biographie empruntée à l'ouvrage de Ramon Goldacarena, *El libro de los linajes*, paru en 1976.

L'objectif pour les candidats était donc de composer sur le sujet de l'émigration des Basques en Argentine et en Uruguay au XIX^e siècle, dans le cadre de la notion étudiée en collège : « L'imaginaire ».

Éléments de correction

L'un des impératifs du travail à réaliser par les candidats était donc de confronter la réalité de l'émigration des Basques vers l'Amérique du Sud (ici, l'Argentine et l'Uruguay), à l'imaginaire que le Grand Voyage suscite. Voici donc quelques orientations qui doivent structurer le travail des candidats :

- L'imaginaire : une échappatoire qui permet de fuir une ou des réalités difficiles en Pays Basque : il est important d'aborder ici les raisons politiques, juridiques et socio-économiques du départ (« surpopulation », « espace plein », régime juridique de la primogéniture intégrale, qui parvient à s'accommoder du Code Civil, guerres de la

Révolution, napoléoniennes, carlistes, etc.), qui amènent les jeunes Basques à quitter leur terre en quête d'un monde meilleur. Les deux premiers documents, à leur manière, et à des degrés différents, rappellent que la misère et la guerre attendent également nombre de candidats au départ, que la fortune ne vient, pour certains, qu'au prix d'un labeur acharné et que la réalité rattrape nombre de jeunes qui ne peuvent même pas rentrer au pays tant aimé.

- L'imaginaire est nourri par la réussite de quelques-uns. Mais il masque une réalité beaucoup plus contrastée : le rêve américain, l'*Eldorado*, que peuvent représenter certains territoires sud-américains, travaillent les esprits depuis l'époque moderne. En cela, le document 3 présente la figure même du *self-made man*. Le père du personnage présenté, parti de rien, émigré en Uruguay, a laissé une affaire que le fils fait fructifier jusqu'à devenir le chef de l'Etat de ce pays en construction. Par ailleurs, la réalité de la force de la diaspora basque ne doit pas être sous-estimée : appartenance à certaines élites sociales argentines et uruguayennes, présence basque bien au-delà des deux pays évoqués (le document 2 y fait référence).
- L'imaginaire qui permet aux Basques de projeter une idée qui naît au XIX^e siècle : l'union de tous les Basques. Le Nouveau Monde permettrait de créer ou recréer cette communauté, de l'autre côté de l'Atlantique, alors qu'elle n'est pas possible en Europe. Le document 2 y fait beaucoup référence, notamment à travers la description de ce que sont les *Euskal Etxe*, les Maisons basques d'Argentine et d'Uruguay. Mais la réalité des faits est bien plus complexe, les Maisons Basques, reproduisent souvent les divisions politico-administratives européennes. Il faut cependant souligner que ces Maisons basques, ont permis, à travers les époques, de conserver la pratique de la langue, et certaines pratiques culturelles comme culturelles. Il est enfin intéressant de souligner « l'imaginaire inversé », ou la reproduction et la conservation dans les esprits, en Argentine ou en Uruguay, d'un Pays basque figé, « rêvé », qui peut s'éloigner parfois des réalités vécues en Europe.

Productions des candidats

L'apport trop léger des savoirs scientifiques et historiques

La principale faiblesse, dans la production des candidats vient de la pauvreté des données scientifiques avancées, et du manque d'épaisseur et de perspectives historiques. Peu ou pas de chiffres, peu d'explications sur le phénomène de l'émigration : ses origines, ses raisons, ses tenants et aboutissants. Le caractère massif du départ, avec quelques statistiques en montrant l'ampleur, au XIX^e siècle, est très peu souligné.

De la même manière, les trois documents ne sont pas assez contextualisés. Chacun s'inscrit dans une période et un contexte particuliers : le milieu du XIX^e siècle pour le premier, le début du XX^e siècle pour le deuxième, la fin du XIX^e siècle pour le troisième. Ceci est important à souligner car, selon l'époque à laquelle on se trouve, les Basques n'ont

pas la même expérience de l'Amérique : combien de générations sont parties, quels retours, quelle situation politique en Argentine et en Uruguay ?

Il est par ailleurs à noter des erreurs historiques sur les auteurs des deux premiers documents : Iparragirre n'a pas présenté ce chant (le document 1) lors des jeux floraux. Etxepare n'est pas un historien de l'émigration des Basques. Ces confusions semblent être liées au manque de connaissances historiques concernant les auteurs.

Enfin, dans certaines copies, aucune référence bibliographique, ni même le nom d'auteurs qui ont travaillé sur cette question. Mentionner, par exemple, un contemporain de l'émigration comme Pierre Lhande, qui tente d'en donner une explication et un récit construit (*L'Émigration basque*, 1910), aurait été intéressant.

La méthode de la composition à consolider

Trop souvent, les candidats se contentent du simple commentaire des documents, parfois même, d'une étude de texte sans apport personnel. Si ce travail demeure indispensable et central dans la composition proposée, il ne doit en aucun cas occulter l'apport en termes de savoir scientifique sur la question, qui permet de préciser, nuancer, compléter, parfois infirmer les propos ou les idées abordés dans les différents documents. Or les candidats s'en tiennent bien souvent aux contenus des documents, sans même, parfois, faire preuve du recul critique souhaitable.

Le document 2, texte assez long, prend ainsi parfois une place trop importante dans le travail des candidats. Il fait l'objet d'une analyse très approfondie, parfois fort intéressante, mais qui, dans certaines copies, occulte des idées contenues dans les documents 1 et 3, et limite en conséquence la confrontation des informations.

La construction d'un plan dont chacune des parties correspondrait à l'analyse d'un document est à écarter entièrement. Une telle organisation empêche toute comparaison, toute mise en relation ou confrontation des documents.

Enfin, la conclusion ne doit pas être négligée. Elle ne consiste pas en un simple résumé des axes développés dans le corps de la composition. Il s'agit de donner une réponse claire à la problématique proposée en introduction, de dresser un bilan du travail effectué, qui doit être assorti d'une analyse critique, et il faut aussi mettre le sujet en perspective et, idéalement proposer une ouverture vers une suite à donner à la réflexion.

La maîtrise de la langue

Mis à part une copie dans laquelle la qualité de la langue est véritablement insuffisante, la maîtrise de la langue basque est globalement satisfaisante. Le vocabulaire spécifique est assez bien maîtrisé lorsqu'est abordé l'imaginaire, par contre, en ce qui concerne le vocabulaire historique, des lacunes sont à noter.

Conclusion

Les questions de civilisation, nombreuses au programme du CAPES de basque depuis 2007, ont concerné des thématiques telles que les Basques et la mer (1600-1763), le changement social, les mobilisations sociopolitiques et Pays basque (1945-1980), la Navarre et ses voisins dans le premier XVIème siècle (1488-1560) ou la société, la politique et la religion sous la IIIème République en Pays basque (1875-1914). Cette année, la question portait sur les réalités et les représentations culturelles de l'émigration basque en Argentine et Uruguay (1850-1914).

En revanche, les sujets proposés au concours ces dernières années, relevaient de la littérature. C'est pourquoi, pour cette session 2019, le sujet sur la question de civilisation a quelque peu déstabilisé les candidats, du fait de sa singularité par rapport aux épreuves écrites du CAPES des années antérieures. En effet, le traitement du dossier documentaire, bien que composé en partie de documents littéraires, devait être mené dans une perspective civilisationnelle.

En vue des prochaines sessions, le jury conseille aux futurs candidats de se préparer à cette épreuve de composition, en envisageant l'éventualité d'un sujet portant sur la question de civilisation inscrite au programme. L'exercice de composition, dans une approche à dominante historique doit élaborer une argumentation, permettant d'exposer une réflexion personnelle qui relie connaissances historiques et culturelles, documents du dossier et notions au programme.

EPREUVE DE TRADUCTION

Nature de l'épreuve

Le jury rappelle que l'épreuve de traduction se compose de 2 parties : une traduction de texte(s) littéraire(s) et une explication des choix de traduction. Il s'agit d'une traduction en français d'un texte en langue régionale et/ou une traduction en langue régionale d'un texte en français, soit des exercices de version et de thème. Ils permettent au jury d'observer quelles sont les compétences des candidats en compréhension et en expression dans chacune des deux langues, le basque et le français. Les candidats sont amenés à mettre en place des stratégies pour résoudre les difficultés principalement grammaticales et lexicales auxquelles ils sont confrontés.

Cet exercice de traduction s'accompagne d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement, des connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

Attentes du jury

Cette année, le jury a attribué des notes allant de 13/20 à 2/20, 5 copies sur 8 ayant une note inférieure à 7/20. Ces notes s'expliquent notamment par des segments ou mots non traduits (comptabilisés comme des omissions très lourdement sanctionnées), la partie « explication de choix de traduction » non réalisée ou de façon très superficielle, une traduction littérale des textes comportant de nombreux calques tant lexicaux que syntaxiques.

Pour l'évaluation de la version et du thème, le jury a appliqué une grille d'évaluation (système des points-fautes) qui hiérarchise les types d'erreurs rencontrées dans les copies : erreurs d'orthographe lexicale, orthographe grammaticale, ponctuation, calque lexical, faux-sens, non-sens, contre-sens, omission, calque syntaxique, faute de construction, erreur de temps, aspect, détermination, barbarisme, solécisme, erreur de registre, etc.

Le jury attend des candidats qu'ils réalisent la totalité des exercices de l'épreuve (version, thème, explication de faits de traduction) et qu'ils s'expriment dans une langue correcte, qui respecte l'orthographe, la syntaxe et la grammaire de la langue cible.

VERSION

Présentation du texte

Le texte proposé en version cette année est un extrait de la préface de l'anthologie littéraire de Pierre Lafitte, intitulée *Euskaldunen Loretegia. XVI-garren mendetik hunateko liburuetatik bildua. Lehen zatia (1645-1800)*.

L'auteur, ardent défenseur de la langue et des lettres, fut à la fois linguiste, journaliste, homme de lettres et homme d'église. En plus de son activité de critique littéraire et d'historien de la littérature basque, il fit éditer et rééditer des recueils de chants et des manuscrits de nombreux auteurs basques, fut lui-même auteur de pièces de théâtre, d'œuvres poétiques, et de récits en prose. Il est à l'origine d'un renouveau de la littérature basque au Pays basque Nord et fondateur de l'hebdomadaire *Herria* en octobre 1944. Aujourd'hui, la Médiathèque de Bayonne conserve l'importante bibliothèque basque qu'il avait constituée.

Lafitte débute le texte en mettant en avant une contradiction portée par les Basques, qui affichent à l'extérieur un amour inconditionnel pour leur langue, tout en la dépréciant lorsqu'ils se trouvent en cercle plus restreint. Dans cette préface, il indique quelles sont les raisons qui expliquent la parution de son anthologie *Euskaldunen loretegia*. Il décrit la constitution de son ouvrage, tout en gardant une certaine modestie que l'on retrouve surtout à la fin du texte. Pour asseoir son propos, il déploie un modèle de langue personnalisé, caractérisé par des expressions idiomatiques, un lexique riche employé au sens figuré, des structures syntaxiques élaborées, etc.

Remarques

Il est rappelé que la version est à la fois un exercice de compréhension de la langue basque et d'expression en langue française. Quelques mots ou expressions pouvaient poser problème mais le sens général a été généralement bien compris par les candidats. En revanche, la restitution en français a été plus difficile, certains proposant une traduction littérale peu satisfaisante ou à l'inverse, une interprétation fautive du texte source conduisant parfois à des sur-traductions.

Même si certains candidats font preuve d'une bonne maîtrise de la langue française, le jury déplore des lacunes en conjugaison, en orthographe ou en grammaire dans la plupart des copies. Elles ne sont pas acceptables chez un futur enseignant de basque à qui on demande une très bonne maîtrise de la langue française, notamment lors de réunions parents-professeurs, de conseils de classe, dans la rédaction d'appréciations (bulletins trimestriels et livrets scolaires) ou de courriers administratifs, etc. On ne peut que conseiller la pratique du *Bescherelle*, même à ce niveau. D'autre part, les copies comportant des omissions ont été très lourdement sanctionnées. En vue des prochaines sessions, le jury conseille aux candidats de bien se préparer à cette épreuve, par des entraînements réguliers en respectant le temps imparti.

Il souhaite souligner les trop nombreuses fautes rencontrées dans certaines copies: doubles consonnes fautives (**mourrir*, **péppinière*), accents (**souhaîts*, **connaîssent*), absence de ponctuation, accords grammaticaux en genre et en nombre, temps verbaux, etc. La maîtrise de la langue française est indispensable pour les candidats au CAPES de Basque.

Analyse détaillée

A partir de la segmentation du texte pour la correction, chaque segment fait l'objet de quelques remarques essentiellement d'ordre lexical et grammatical, auxquelles peuvent s'ajouter des observations en orthographe et ponctuation. Cette analyse s'appuie à la fois sur les propositions des candidats et sur celles du corrigé.

1. *Guziek eskuara maite dugu eta askotan arrotzeri dena espantu ari gintzaizkote : gure mintzaire zaharra lur zabaleko ederrenetarik dela, non ez den ederrena.*

Lexique : certains candidats ne connaissent pas le sens du substantif *arrotz* qui désigne *étranger, inconnu*. L'adjectif *zabal* n'a pas toujours été traduit, et doit être rendu en français, les omissions étant très lourdement sanctionnées. Il fallait traduire *mintzaire zahar* par *langue ancienne* ou *vieille langue* plutôt qu'*ancienne langue* car une *ancienne langue* fait référence à une langue (ou un état de langue) qui en précède une autre, alors que dans le groupe nominal *langue ancienne* l'adjectif qualificatif caractérise la langue ; *espantu* qui signifie *vantardise* a été traduit par *vanité*, ce qui représente un faux sens.

Grammaire : pour rendre la partie principale de la subordonnée complétive en français, sous-entendue en basque mais indispensable en français, la majorité des copies a proposé un calque syntaxique, non recevable. Par ailleurs, la conjugaison bi-actante *gintzaizkiote* de l'auxiliaire *Izan* a posé problème, notamment dans le choix la préposition pour traduire l'objet de référence. La traduction du superlatif *ederrenetarik* a engendré de grossières erreurs d'accord.

2. *Gutartean aldiz, etxekoz-etxeko girelarik, ez ote dugu maizegi gure burua belzten, gure mintzairea gutiesten?*

Lexique : la traduction du verbe *belztu* a amené des propositions variées, le plus souvent des sur-traductions. Même s'il faut comprendre ici *belztu* au sens figuré, les candidats se doivent de rester fidèle au texte en langue source, et le traduire par *noircir*. De même, le verbe *trahir* ajoute une idée qui n'est pas présente dans le texte. En outre, l'expression *etxekoz-etxeko* ne pouvait se traduire par *en famille, de foyer en foyer*, ou *auprès de nos proches* dans la mesure où cette locution désigne un lien entre personnes familières, pas un lien de parenté. Les candidats ne connaissent pas la signification de cette expression idiomatique. Le verbe *gutietsi* signifie *dévaloriser, déprécier*. Les propositions allant dans le sens de cette idée de dévalorisation ont été acceptées.

Grammaire : cette phrase interrogative est une question rhétorique. La configuration à la fois interrogative et négative de cette proposition a entraîné quelques difficultés d'ordre grammatical. Nous avons relevé des erreurs de syntaxe dans la construction de la phrase négative. La double marque négative en français *n'avons-nous pas* est indispensable, son absence conférant à la phrase un registre familier. En outre, le suffixe excessif dans *maizegi* doit être rendu en français autrement que par le simple adverbe *souvent*.

3. *Bo! Eskuaraz erdizkara baizik ez ditazke erran buru bihotzetako asmu, gogo, xede, gura, olde, nahikariak, hain baita eskuara eskas, behar, labur eta motz!*

Lexique : l'auteur énumère ici plusieurs substantifs qui marquent une isotopie de la pensée, avec une gradation de l'intensité sémantique allant de l'intention à la volonté. Cette proximité sémantique a posé problème aux candidats. De même, l'énumération des adjectifs qualificatifs *eskas, behar, labur eta motz* a été source de difficultés. Les traductions ont donné lieu à des propositions inadéquates, contresens ou sur-traductions, comme *médiocre* ou *tordue*. De plus, les candidats qui ont orthographié *le Basque* avec une majuscule devraient savoir qu'ils font référence au peuple et non à la langue.

Grammaire : ce segment est une phrase exclamative sous forme de discours direct libre rapporté. Le potentiel exprimé en basque par l'auxiliaire *Izan ditazke* doit être rendu en français par un présent de l'indicatif, pas un conditionnel. La répétition de l'adjectif possessif ou de l'article défini pluriel en français (*notre, les*) proposée par certains candidats pour traduire une détermination indéfinie en basque, est inadaptée et engendre une lourdeur dans l'expression.

4. *Horra nola mintzaturik jaun batzuek eskuara bazterrerat uzten duten, eta jo erdaralat! Ez denetz negar-egingarri?*

Lexique : *mintzatu* se traduit simplement par *parler, s'entretenir*. Des propositions telles que *pour réflexion* sont inadéquates, allant encore une fois au-delà du sens du texte. Pour *erdara* qui ne peut être rendu que par *langue étrangère* en français, la plupart des candidats a fait le choix de *français*, trop restrictif; *negar egingarri* signifie à *pleurer, lamentable*. Les propositions comme *malheureux* ne mettent pas en évidence la connotation péjorative exprimée par hyperbole.

5. *Herriko mintzairia dioten bezain apurra balitz ere, ez lukete nehor xokoan muxitzerat, erdoiltzerat, hiltzerat utzi behar : bai ordean, gero-ta gehiago erabiliz, zaloindu, joritu, bertze hizkuntza gehien heinera helarazi.*

Lexique : dans l'ensemble, les candidats connaissent la signification des verbes *muxitu, erdoildu, zaloindu*, signifiant respectivement *moisir, rouiller, mourir*. Là encore, dans un souci de fidélité, il fallait proposer une traduction littérale, sans essayer de rendre leur sens figuré. Pour *erabili* le jury a accepté les variantes *employer, pratiquer, utiliser*. Les sur-traductions comme *atteindre les sommets, se hisser au-dessus des autres langues* concernant la dernière partie de cette proposition, mettent en évidence une lecture trop peu attentive menant à une mauvaise interprétation de texte source.

Grammaire : le verbe synthétique *diote* n'a pas ici une valeur impersonnelle, mais se traduit par la 3^{ème} personne du pluriel, puisqu'il fait référence « aux messieurs » cités dans le segment précédent.

Ponctuation : tout comme le premier segment de ce texte, ce segment se compose de deux phrases distinctes en basque. *Bai ordean* en emploi adverbial d'opposition qui introduit la deuxième phrase, est précédé d'une coupure « : ». Dans la restitution en français, il conviendra de ne pas conserver cette ponctuation. Il faut noter une ponctuation assez irrégulière chez certains écrivains basques, qui peut induire les candidats en erreur, mais ceux-ci doivent prendre soin de proposer une ponctuation selon les règles de la langue française.

6. “Balitz” diogu : ezen huna lau mende eskuarazko liburuari darraikola, eta batetik bertzerat hegaldarien gogoa bidatuz doala, eskua ernatuz eta eskuara alabainan jaunduz.

Lexique : le verbe *bidatu* semble inconnu des candidats même si le contexte permettait d'en déduire sa signification, *guider*. *Hegaldari* a donné lieu à de nombreuses interprétations comme *aventurier* ou *voyageur*, alors qu'il désigne les *esprits élevés*. Pour *eskua ernatuz*, un candidat s'est risqué à la locution adverbiale à *la force du poignet* qui ne correspond pas au sens donné par l'auteur ; *jaundu* qui peut signifier *s'embourgeoiser* désignait *s'annoblir* dans le texte.

Grammaire : cette proposition coordonnée introduite par la conjonction de coordination *ezen* se caractérise par une ponctuation qu'il convient de modifier en français. En outre, le sujet de cette phrase, (la langue basque), a été mal identifié par les candidats, de même que la partie principale sous-entendue de la proposition subordonnée complétive. Ainsi, *darraikola* n'est pas ici une lexicalisation ou une forme figée au sens de *grâce à*, mais bien une forme verbale biactante intransitive complétive du verbe *jarraiki*, *suivre*. Là encore, le jury ne peut que conseiller une lecture attentive du texte source pour éviter de nombreux contresens de structure. En outre, la première personne du pluriel du verbe synthétique *diogu* doit être restituée en français par le pronom personnel *nous*, à distinguer du pronom impersonnel *on*.

7. Ondikoz! Gutiak dire liburu zahar horiek ezagutzen dituztenak. Ez da mirakulu. Irakurgai horiek jauregi, komentu, hiri bakar batzuetako liburutegietan dagotzi ehortzirik ; eta nork du ezker eskuin heien ondolik ibiltzeko astia? Zendako ez berriz agertaraz gure arbasoen lanak eta Eskual-Herriko lau bazterrerat heda? [...]

Lexique : l'interjection *Ondikoz*, assez peu connue des candidats, ne pouvait être traduite que par *hélas*, certainement pas par *néanmoins*. Il convenait de traduire l'expression figée *Ez da mirakulu* par *Cela n'a rien d'étonnant*. Le calque lexical *Il n'y a pas de miracle* a été sanctionné comme un non-sens. Il fallait traduire *irakurgai* par *texte* et *asti* par *temps à perdre*. La locution verbale *ondolik ibili* pouvait être rendue par *à leur recherche*. *Hedatu*

désigne 1. Etendre (dans l'espace ou dans le temps), déployer, développer, amplifier; 2° tendre, tendre en avant; 3° s'étendre. Dans le contexte, le verbe *diffuser* est le plus pertinent.

Grammaire : la première phrase de ce segment est une subordonnée relative substantivée dont l'auxiliaire *dituztenak* suffixé par la marque relative est décliné au cas absolutif pluriel, ayant une fonction de sujet dans la phrase. Elle n'a pas posé de difficulté particulière aux candidats. Concernant les démonstratifs, le basque comporte trois rangs *hau*, *hori*, *hura*, le proche, l'intermédiaire et le lointain, alors que le français n'en distingue que deux, *celui-ci*, *celui-là*. Les candidats doivent opérer des choix en fonction des référents de la phrase. Le verbe synthétique *egon* conjugué à la forme intransitive *dagotzi* et à la forme dialectale, ne peut être rendu en français par le verbe *être* qui n'indique pas l'idée de rester dans un certain état, mais plutôt par *demeurer* ou *rester*. La répétition de l'article indéfini pluriel dans certaines copies a surchargé la phrase.

8. *Huna zendako nahi izan dugun Eskualdunen loretegi hau moldatu.*

Lexique : il fallait traduire le verbe *moldatu* par *façonner* tout en sachant qu'il peut signifier *former*, *arranger*, également *mettre d'accord*, *accommoder*, aussi *réduire*, *dompter*, et enfin *imprimer*. Les propositions comme *modeler*, *constituer* ont été acceptées.

Orthographe : comme indiqué plus haut, le jury rappelle que la majuscule sert à distinguer les noms de peuples et les noms des langues en français (*basque* vs *Basque*).

9. *Zahar ala berri, eskuarazko irakurgai andana bat eskuratu ahalikako guziak buruen-buru iraganik, gehieneri zatiño bat edo bertze hartu dazkotegu, on zirela agertzeko iduritu zaikunean. Hemen dituzu zati horiek bildurik. Gutiz gehienak ederrez hautatu ditugu, bertzeak bitxiz ala idazlari baten antze berezia erakusterat emaiten dutelakotz.*

Lexique : le verbe *agertu* *apparaître* doit se traduire *paraître* selon le contexte ; *gutiz gehien* signifie *la quasi-totalité* ; *zati* qui désigne *partie*, *morceau*, *portion* doit être traduit ici par *extrait* ou *passage*.

Grammaire: certains candidats n'ont pas rendu la valeur du diminutif *-ño* dans *zatiño*, qui nécessite l'ajout de l'adjectif *court* pour qualifier le nom *extrait*, oubli que le jury a comptabilisé comme une omission. Dans cette proposition *eder* et *bitxi* sont des adjectifs ayant pris une valeur de substantif invariable décliné au cas instrumental indéfini.

10. *Baditake asko ez diren guk uste bezain eder, bitxi et gai! Alabainan nor gure hartarik ari gira. Beihalakoak ziona : bazterretan bada buru bezenbat aburu!*

Lexique : la signification de l'adjectif qualificatif *gai* dans ce texte n'a pas toujours été bien saisie. Contrairement au segment précédent, on retrouve *bitxi* ici en fonction adjectivale.

Habituellement, il a comme signifiant *bizarre, étrange* mais se traduit ici par *original*. *Nor gure hartarik ari gira* : il était difficile de rendre en français le sens de cette proposition, le jury ayant privilégié *évidemment, nous agissons selon notre propre gouverne*. Nous nous référons à la partie « Explication de choix de traduction » de ce rapport pour une analyse du segment souligné. Le substantif *aburu* synonyme de *iritzi* et signifiant *opinion, avis* semble méconnu de certains candidats.

Grammaire : *Baditake* se traduit par *il est possible* suivi d'un verbe au subjonctif, temps verbal qui n'a pas toujours été respecté par les candidats. La proposition comparative caractérisée en basque par une déclinaison à l'absolutif indéfini, doit obligatoirement s'accorder au pluriel.

11. *Ez gira beraz den gutienik samurtuko nork edo nork gure hautua ez balin badu onesten. Atsegin handia ere ginuke, gu baino argituago batek berriz has baleza lantto hau, eta eskuararen onetan guk baino hobeki bururatzan balu.*

Lexique : le verbe *samurtu* signifie habituellement *s'attendrir* mais le contexte oblige ici les candidats à entendre le sens de *se fâcher* ; *onetsi* synonyme du verbe *onartu* certainement plus connu et usité, était à traduire par *approuver, agréer, admettre*; *nork edo nork* signifie *quelqu'un*. *Atsegin* rend la notion de *plaisir, réjouissance, contentement* que les candidats se doivent de ne pas confondre avec celle de *joie* ou de *bonheur*. On pourrait donc recourir au verbe *se réjouir* ; *berriz hasi* n'est pas *répéter* ; le suffixe diminutif *-tto* peut être traduit en contexte par l'adjectif *modeste, humble*.

Grammaire : les temps verbaux au conditionnel de cette proposition ont posé problème aux candidats. Les candidats ont le plus souvent omis de marquer la concordance des temps, et ont proposé une traduction de la forme verbale *has baleza* au subjonctif présent, alors que le subjonctif imparfait était de rigueur.

Proposition de traduction en français

Nous aimons tous la langue basque et nous nous en vantons bien souvent après des étrangers, en affirmant que notre langue ancienne est l'une des plus belles de cette vaste Terre, si ce n'est la plus belle. En revanche lorsque nous sommes entre nous, comme chez soi, ne nous noircissons-nous pas trop souvent, ne dévalorisons-nous pas trop notre langue ?

- Bah ! En basque on ne peut exprimer qu'à moitié ses rêves, envies, intentions, désirs, élans, volontés de l'intelligence et du cœur, tant la langue basque est déficiente, lacunaire, incomplète et laconique !

Voici comment en s'exprimant ainsi certains messieurs délaissent la langue basque, et se tournent vers la langue étrangère! N'est-ce pas triste à pleurer? Même si la langue vernaculaire était aussi pauvre qu'ils l'affirment, ils ne devraient laisser personne moisir, rouiller, mourir dans son coin. En revanche, en la pratiquant toujours davantage, ils la rendraient souple, riche, et la hisseraient au niveau des autres langues.

« Si elle l'était » disons-nous, car cela fait maintenant quatre siècles qu'elle est attachée au livre paru en langue basque, qu'elle guide les esprits élevés d'ici là-bas, en stimulant la main et en anoblissant ainsi la langue basque.

Hélas ! Peu nombreux sont ceux qui connaissent ces livres anciens. Cela n'a rien d'étonnant. Ces lectures sont enterrées dans des bibliothèques de quelque château, couvent ou ville ; et qui a le temps d'aller, à leur recherche par monts et par vaux ?

- Pourquoi ne pas faire rééditer les travaux de nos anciens et les diffuser aux quatre coins du Pays basque ? [...]

Voici pourquoi nous avons souhaité composer ce *florilège des Basques*. Qu'ils soient anciens ou récents, après avoir passé en revue de part en part, un grand nombre de textes basques accessibles nous avons emprunté un court extrait à la plupart d'entre eux, lorsque qu'ils nous ont semblé mériter la publication. Vous trouverez ici ces extraits rassemblés. Nous avons choisi la plupart d'entre eux pour leur beauté, les autres pour leur originalité ou parce qu'ils montrent le style propre à un écrivain.

Il est possible qu'ils ne soient pas tous aussi beaux, originaux et remarquables que ce que nous le pensions ! Evidemment, nous agissons selon notre propre gouverne. Voici ce que disait l'Ancien : dans le monde, il y a autant d'avis que de personnes ! Aussi, nous nous ne nous ne fâcherons nullement si quelqu'un n'approuvait pas notre choix. Nous aurions également plaisir si une personne plus éclairée que nous reprenait ce modeste travail, et qu'il le terminât, mieux que nous, au bénéfice de la langue basque.

Pierre Lafitte, *Le florilège des Basques*, 1968

THEME

Présentation du texte

Le texte à traduire cette année est un extrait de l'œuvre inachevée de Gérard de Nerval, *Aurélia ou le rêve et la Vie*, écrite en 1855 à la fin de sa vie. Il tente d'y réhabiliter la place du rêve dans une société qui l'apparente à la folie. Ce texte met en scène un personnage qui apprend la perte d'une femme qu'il avait « déifiée » et il se persuade qu'il va mourir prochainement. Il narre ses rêves et les commente.

Remarques

Le jury rappelle que le thème est à la fois un exercice de compréhension d'un texte français et une épreuve de traduction en basque. En effet, il est indispensable de distinguer la compréhension en langue source de la restitution en langue cible, dans notre cas le basque, qui doit se réaliser dans une langue naturelle, spontanée, authentique. Ainsi, les difficultés ont porté sur les deux aspects du thème, certains candidats ayant eu des difficultés pour comprendre les nuances du texte de Gérard De Nerval.

L'épreuve de traduction au concours, contrairement à la traduction littéraire, doit rendre tous les éléments du texte source, sans exception. Certains candidats ayant une bonne maîtrise de la langue basque, proposent parfois des tentatives de réécriture du texte source peu pertinentes, avec des choix maladroits qui s'éloignent du texte en français. Inversement,

certaines copies témoignent d'une traduction beaucoup trop littérale, due certainement à une lecture trop hâtive et peu attentive du texte source, ce qui conduit à des contresens de structure grammaticale, des constructions erronées, des approximations lexicales pouvant aller jusqu'à des contre-sens ou des non-sens. En orthographe, le jury tient à préciser que la connaissance des règles du basque unifié standard est requise au concours du CAPES, comme norme de la langue écrite. De même, pour cette épreuve, les candidats doivent maîtriser les formes verbales en basque unifié.

Concernant le lexique, le jury est conscient de l'impossibilité des candidats à maîtriser tous les mots présents dans un texte. La méconnaissance d'un mot doit les inciter à chercher sa signification à partir du contexte, tout en tenant compte de la cohérence sémantique de l'extrait. D'autre part, la présence de couples lexicaux sur les copies invitant le correcteur à faire un choix entre les propositions lexicales du candidat est à proscrire. Ces propositions de choix multiples sont sanctionnées au même titre que les omissions, considérées comme des refus de traduction.

Le jury souhaite souligner les trop nombreuses fautes de langue rencontrées dans certaines copies des futurs enseignants de basque : calques syntaxiques (**bizi izan zuten bezala au lieu bizi izan balira bezala*, **iduritzen zuen*), méconnaissance des règles orthographiques du basque unifié (**bapatean*, **usin*, **bakotz*, **tapisa*, **dirtsuago*, **egite pour eite*, etc). La maîtrise de la langue basque formelle et grammaticalement correcte est indispensable.

Analyse détaillée

Le jury propose une segmentation du texte source, faisant l'objet de quelques remarques d'ordre lexical et grammatical qui s'appuient à la fois sur les propositions des candidats et sur le corrigé du jury. Bien évidemment, plusieurs propositions ont été acceptées.

1. *Je me trouvai tout à coup dans une salle qui faisait partie de la demeure de mon aïeul. Elle semblait s'être agrandie seulement.*

Lexique : le substantif *aïeul* a posé des problèmes aux candidats qui pour certains ne connaissent pas sa signification, engendrant des traductions peu pertinentes telles que *ahaide* qui désigne *parent*, ou *iloba* qui est *neveu*, *nièce* et *petit-fils*, *petite-fille*. De même, *berehala* qui signifie *immédiatement* ou *tout de suite* n'est pas une traduction recevable pour la locution adverbiale *tout à coup*.

Grammaire: les candidats ont eu recours à des évitements pour contourner la traduction de la proposition subordonnée relative et du complément du nom.

Orthographe : *tout à coup* s'écrit *bat batean* en orthographe unifiée.

2. *Les vieux meubles luisaient d'un poli merveilleux, les tapis et les rideaux étaient comme remis à neuf, un jour trois fois plus brillant que le jour naturel arrivait par*

la croisée et par la porte, et il y avait dans l'air une fraîcheur et un parfum des premières matinées du printemps.

Lexique : le verbe *luire* se traduit par *argitu*. Comme le fait Lafitte dans le texte proposé en version, on pouvait utiliser l'adjectif *leun* à valeur substantivale pour *poli*. Certains candidats ne connaissent pas la signification de *croisée* qui a été traduit incorrectement par le calque lexical *gurutzatze*, au lieu de *leiho*. *Jour* ne peut absolument pas être rendu par *egun* dans ce contexte, mais par *argi*. Le nom *altzari* en basque n'est pas connu de tous les candidats. Le dictionnaire unifié ne propose que le substantif *altzari*, mais *muble* qui a une tradition littéraire dans les textes en navarro-labourdin est tout à fait satisfaisant.

Grammaire : ce segment ne présente pas de difficultés grammaticales, malgré la proposition subordonnée comparative en apposition.

Orthographe : certains candidats ont réalisé un calque orthographique **tapisa* au lieu de *tapiza*.

3. *Trois femmes travaillaient dans cette pièce, et représentaient, sans leur ressembler absolument, des parentes et des amies de ma jeunesse. Il semblait que chacune eût les traits de plusieurs de ces personnes.*

Lexique : le verbe *représenter* pour traduire *trait* qui est au pluriel nous avons fait le choix de *jite* au singulier en basque.

Grammaire : la position finale du complément d'objet direct en français n'est pas transposable en basque. C'est pourquoi, les candidats devaient procéder à une réorganisation syntaxique. En effet, le syntagme en apposition dans la phrase en français *sans leur ressembler absolument*, sera déplacé en fin de phrase en basque.

Orthographe : le jury a relevé l'hypercorrection **egite ukan* pour *eite ukan*.

4. *Les contours de leurs figures variaient comme la flamme d'une lampe, et à tout moment quelque chose de l'une passait dans l'autre ; le sourire, la voix, la teinte des yeux, de la chevelure, la taille, les gestes familiers, s'échangeaient comme si elles eussent vécu de la même vie, et chacune était ainsi un composé de toutes, pareille à ces types que les peintres imitent de plusieurs modèles pour réaliser une beauté complète.*

Lexique : les difficultés de ce syntagme étaient essentiellement d'ordre lexical, avec notamment la traduction de l'énumération des traits physiques des trois femmes. *Contour* qui est *inguru*, *itzuli* ne peut se traduire par *borobil*. Le substantif *figure* qui désigne le visage peut être traduit par *aurpegi* ou *bisaia*. L'adjectif *familier* ne peut être rendu ici par *familiako*.

Grammaire : pour exprimer la réciprocité, le basque recourt au pronom réflexif *elkar* qui se construit avec l'auxiliaire transitif **Edun* en basque, *elkarren artean trukutzen zituzten*. La

proposition comparative conditionnelle *comme si elles eussent vécu* dont le verbe est conjugué au subjonctif plus-que-parfait peut se traduire *bizi bera izan balute bezala* calqué sur le français, mais aucunement **bazuten bezala*. Elle peut également être exprimée en basque par des tournures nominales, comme avec le participe *iduri, iduri eta bizi bera zuten*.

Proposition de traduction en basque

Bat batean, barne batean gertatu nintzen, ene arbasoaren etxekoa zena. Bakarrik handitua zela iduri zuen. Muble zaharrek leun miresgarri batez dirdiratzen zuten, tapizak eta erridauak berrituak bezala ziren, egunaren argia baino hiru aldiz dirdiratsuagoa zen argia leihotik eta atletik sartzen zen, eta airean primaderako lehen goiz horietako freskotasun eta usain goxoa sentitzen zen. Hiru emazte barne horretan lanean ari ziren, ene gaztetasuneko ahaide eta adiskideak itxuratzen zituzten, haiei arras eiterik ukan gabe ere. Iduri zuen bakoitzak jende horien anitzen eite handia zuela. Aurpegi horien inguruak argi baten garra bezala aldatzen ziren, eta noiznahi, batena zen zerbait beste batera joaten zen ; irria, mintzoa, begien kolorea, adatsarena, gerria, ohiko jestuak elkarren artean trukutzen ziren, bizi bera bizi ukan balute bezala, eta bakoitza guziez osatua zen, margolariek modelo anitzekin egiten duten bezala, edertasun oso baten egiteko.

EXPLICATION DE CHOIX DE TRADUCTION

Comme chaque année, la question d'explication de choix de traduction a été négligée par un trop grand nombre de candidats. Cette question orientée sur la maîtrise de la langue permet au jury d'évaluer les compétences liées à la compréhension des mécanismes mobilisés dans une situation d'inter langue. Le jury tient à rappeler qu'il s'agit d'un épreuve de grammaire, qui permet aux candidats de démontrer leur maîtrise de la terminologie grammaticale mais également leur capacité à utiliser ces connaissances grammaticales et cette terminologie pour identifier un problème posé par la traduction d'un fait de langue, manifestation d'un fonctionnement différent en français et en basque.

Cette situation est courante lorsqu'on se trouve en situation d'enseignement et qu'on doit faire fonctionner les deux langues afin d'éclairer le sens d'un texte aux élèves. Un traitement superficiel ou une absence de traitement de la question peut s'expliquer soit par une méconnaissance de la grammaire soit par une mauvaise gestion du temps imparti.

Le jury demande aux candidats d'accorder une attention particulière à cet exercice. Il s'agit d'abord pour eux d'identifier la nature et la fonction des unités linguistiques soulignées, puis de proposer une description du fonctionnement linguistique de l'unité en question, en langue source, et en langue cible, et de justifier les choix de traduction effectués.

Rappel de l'énoncé :

Après avoir identifié les segments soulignés, vous expliquerez leur fonctionnement dans la langue source, puis leur équivalent dans la langue cible. Vous justifierez vos choix de traduction.

“nor gure hartarik ari gira” :

Cette expression idiomatique se compose de deux parties. Le pronom interrogatif *nor* et le pronom personnel de la 1^{ère} personne du pluriel décliné au génitif *gure* sont distincts. Elle ne peut se construire en basque qu’avec les cas grammaticaux (ergatif, absolutif, datif), une construction avec les postpositions étant incorrecte. Pour plus de détails voir l’article suivant: Etxepare, R. 2001. «Nori berea : *nor bere* egiturak euskaraz » Euskaltzaindiaren XV. Nazioarteko Biltzarraren agirietan agertzekoa. *Nor bere* se conjugue comme le réflexif *bere*, la structure *nor bere* étant un synonyme de *chacun*.

“chacune était ainsi un composé de toutes” :

En basque, *guzi* et *dena* sont des quantifieurs généraux, des pronoms et déterminants indéfinis de quantité. Ils déterminent le nom, ils sont postposés et déclinés. *Dena* n'est jamais adjectif, mais toujours pronom. *Guzi* peut se construire à la fois comme un qualificatif et accompagner le nom qui le précède ou comme un pronom comme dans le texte proposé en version. Ainsi, pour traduire *chacune était ainsi un composé de toutes* on peut proposer les deux formes *emazte bakoitza denek zuten parte batez osatua zen* ou *emazte bakoitza guziez osatua zen*.

Conclusion

En conclusion, le jury conseille aux futurs candidats une préparation régulière à l’épreuve de traduction. Cet exercice exigeant demande de la rigueur, de l’attention, une bonne connaissance des deux langues, le basque et le français, des compétences en compréhension et en expression dans les deux langues. Les candidats disposent d’ouvrages pour enrichir leur lexique et étudier la grammaire des deux langues. Nous leur conseillons également des lectures variées de textes littéraires. Pour une meilleure maîtrise, on peut par exemple procéder à un relevé systématique du lexique et des structures grammaticales inconnues lorsqu’on lit des œuvres littéraires en basque ou en français.

Liste de références à consulter lors de la préparation :

Lexique

Dictionnaire bilingue français-basque *Nola erran* <http://www.nolaerran.org>

Diccionario General Vasco *Orotariko Euskal Hiztegia*, 16 vol (dir. Michelena, L. & Sarasola). Euskaltzaindia, Bilbo, 1987-2005.

Dictionnaire *Hiztegi Batua*, *Euskaltzaindiaren hiztegia*, Euskaltzaindia, 2015. www.euskaltzaindia.eus

Dictionnaire unilingue français. *Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires le Robert.

Euskara batuaren esku liburua Euskaltzaindia 2018

Lhande, P. *Dictionnaire basque-français*, Beauchesne, 1926.

Orpustan, J.-B. *Basque et français. Méthode abrégée de traduction Navarro-labourdin classique*.

Orpustan, J.-B. *Lexiques choisis basque (navarro-labourdin classique) et français pour la traduction. I. Lexique basque - français; II. Lexique français – basque.*

Trésor de la langue française informatisé, Université de Lorraine/CNRS, 1994. En consultation libre sur <http://www.cnrtl.fr>

Grammaire

Euskaltzaindia, 1985-1999, *Euskal Gramatika. Lehen Urratsak-I, II, III, IV, V.* Bilbo: Euskaltzaindia.

Grévisse, M. *Le petit Grévisse : grammaire française*, 2009, 32e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Grévisse M. et Goosse, A. *Le bon usage : grammaire française*, 14e éd., Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2007.

Hualde, J. I. & J. Ortiz de Urbina (arg). 2003, *A Grammar of Basque*. Berlin: Mouton de Gruyter.

Lafitte, P. 1944, *Grammaire basque (navarro-labourdin littéraire)*.

Pougeoise, M. 1998, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, Armand Colin.

Riegel M, Pellat J-C Rioul R. 2018, *Grammaire méthodique du français*, 7e édition mise à jour.

EPREUVE A OPTIONS

ANGLAIS

Composition

Le sujet proposé pour cette session était celui de la première épreuve du CAPES d'Anglais. En effet, l'épreuve d'anglais du Capes de Basque est commune au Capes d'Anglais, d'où sa difficulté pour des candidats non-spécialistes.

L'énoncé de l'épreuve est très bref : « Compare and contrast the following texts ». Il est suivi de trois textes qui sont extraits de trois œuvres littéraires :

_ le premier texte, référencé « Document A » est un extrait de *The House of Mirth* (1905) d'Edith Wharton

_ le deuxième texte, référencé « Document B » est un extrait de *Beloved* (1987) de Toni Morrison

_ le troisième texte, référencé « Document C », nettement plus court que les précédents, est un extrait de *The Sound and the Fury* (1929) de William Faulkner

Le point en commun évident est la nationalité américaine des trois auteurs, mais les trois textes, même s'ils appartiennent au 20^{ème} siècle, ont été écrits à des époques très différentes. Toutefois, le but de l'épreuve est de comparer les trois textes en soulignant des thèmes transversaux, mais aussi de les contraster, en n'omettant pas de montrer leurs divergences. C'est donc un double mouvement critique qui doit être opéré par le candidat en évitant bien sûr de tomber dans un simple catalogue binaire des convergences et divergences.

La compréhension initiale des textes est fondamentale pour ne pas commettre des contresens, et on ne peut que conseiller aux candidats de lire au moins deux fois chaque document, non pas individuellement, mais les trois textes à la suite, pour commencer dès la deuxième lecture à souligner des segments de texte qui font écho à des thèmes abordés dans les autres textes. Cette phase de découverte des textes est très importante, et le candidat doit vraiment lire très attentivement pour ne pas s'engager sur des fausses pistes.

L'épreuve est donc difficile, et il est impossible d'être exhaustif dans le temps imparti, ce qui signifie que le candidat doit se concentrer sur une approche des textes ciblée et justifiée par l'écrit, qui est ici la seule validation de toute affirmation. Autrement dit, le candidat doit opérer des choix critiques qu'il doit être en mesure de justifier en s'appuyant sur l'écrit, donc les citations sont fondamentales. Elles doivent être multiples et extraites de façon équilibrée des trois textes, le candidat doit rester vigilant sur ce point. Toutefois, l'épreuve n'est pas non plus un catalogue de citations, le candidat doit les utiliser pour construire une argumentation raisonnée et personnelle.

Un écueil majeur de cette épreuve serait une tentative de « faire dire » au texte des éléments de signification qui en sont absents, dans un effort maladroit de faire émerger des éléments de convergence. Parfois, les candidats oublient le second verbe de l'énoncé « contrast », il s'agit aussi de souligner les divergences profondes entre les trois textes. Il est

fondamental de « faire dialoguer » les textes entre eux, c'est-à-dire de les confronter dans un rapport dynamique sans trahir leurs identités respectives.

Enfin, l'exercice doit avoir une finalité, au-delà de la manipulation des textes, le candidat doit tenter de dégager une vision générale de cette confrontation littéraire et tenter dans la partie finale du devoir de dépasser cet exercice de comparaison pour prendre du recul par rapport aux textes et essayer de formuler un bilan personnel et original de ce travail.

Nous rappelons aux candidats qu'une correction précise de l'épreuve proposée est consultable dans les annales des rapports de l'épreuve du Capes Externe d'Anglais publiées chaque année.

ESPAGNOL

Commentaire dirigé

Quatre candidats se sont présentés à l'option d'espagnol. Le sujet proposé était celui de la première épreuve du CAPES d'espagnol.

Les notes obtenues par les candidats vont de 12/20 à 6/20.

Pour un corrigé exhaustif, nous renvoyons les candidats au compte rendu de l'épreuve proposée par le jury du CAPES d'espagnol.

LETTRES MODERNES

Composition en français :

Deux candidats ont composé sur le sujet de l'option « français ». Les notes attribuées vont de 10/20 à 05/20.

Pour un corrigé exhaustif du sujet de la session 2019, nous renvoyons à celui que propose le jury du CAPES de Lettres Modernes puisque les étudiants de l'épreuve de dissertation composaient sur le même sujet. Nous invitons aussi les candidats à lire le rapport de jury de 2018 du CAPES de Langue Basque, où sont rappelées les principales attentes des correcteurs, notamment en ce qui concerne la correction de la langue.

Il semble indispensable, cette année, d'insister sur la nécessité de préparer sérieusement cette épreuve. La réflexion doit s'appuyer sur des connaissances dans les domaines de l'histoire littéraire, de la critique et des théories de l'écriture, ainsi que sur des exemples précis tirés de textes que le candidat a lus et peut citer, de préférence correctement. Les notes faibles obtenues par certaines copies se justifient soit par l'absence totale de références – le candidat ne peut pas citer un seul vers d'un seul poème qu'il connaîtrait – soit par des références erronées (la Pléiade devient un mouvement littéraire du XVII^e siècle, dont la poésie aurait principalement une visée didactique). L'une des copies réduisait la poésie à la seule fonction de transmettre des messages politiques. On ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de lire un manuel de littérature française, quelques textes de Genette, Barthes ou

Todorov, quelques ouvrages de synthèse comme *La poésie* de Jean-Louis Joubert, et surtout, les grands classiques de la littérature.

La notion de « merveille » en poésie aurait pu être l'occasion d'évoquer la recherche de la perfection esthétique, en s'appuyant, par exemple, sur l'art des grands rhétoriciens du Moyen Age, ou sur le Parnasse. Comment ne pas citer Rimbaud, les « ineffables vents » et les « incroyables Florides » du *Bateau ivre* ? « L'espace émotif » appelait une réflexion sur le lyrisme ou la poésie romantique, on pouvait alors citer le bouleversant *Souvenir de la nuit du 4* : « C'est pour cela qu'il faut que les vieilles grand-mères, / De leurs pauvres doigts gris que fait trembler le temps, / Cousent dans le linceul des enfants de sept ans. » Le refus de « domicilier la poésie » ailleurs que dans cet « espace émotif » fait écho au *Manifeste du Surréalisme* d'André Breton : « Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale »... André Pieyre de Mandiargues n'est-il pas un écrivain surréaliste ?

Le jury ne perd jamais de vue l'objectif du concours : recruter des professeurs. Les discours creux, les assertions erronées et l'absence de culture ne sont pas admissibles. Les futurs candidats sont donc encouragés à se mobiliser pleinement, en lisant tant des textes littéraires que des ouvrages généraux sur l'histoire, la critique et les différentes théories littéraires, afin d'atteindre le niveau de connaissances requis en littérature pour enseigner dans le second degré.

Le jury constate par ailleurs que les candidats possèdent les bases méthodologiques nécessaires pour réaliser une dissertation correcte. Il faudra dans l'avenir alimenter ces compétences de raisonnement avec une véritable culture littéraire.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

Aucun candidat n'a composé le sujet de cette option.

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

Epreuve de mise en situation professionnelle :

Durée de la préparation : 3 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes). Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- Une première partie en langue régionale consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue régionale durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,
- Une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Compte rendu de l'épreuve de mise en situation professionnelle :

Remarques générales

A l'occasion de la session 2019, la commission a évalué deux prestations et a attribué les notes suivantes : 16/20 ; 16/20.

Nature et déroulement de l'épreuve :

Le candidat dispose de trois heures de préparation pour traiter le dossier qu'il a tiré au sort. Un dossier se compose d'une page de présentation et d'un ensemble de documents. La page de présentation comporte un libellé qui fixe les limites du dossier et indique les notions des niveaux collège et lycée qui sont en arrière-plan du dossier. Pour ce qui concerne les documents, il peut s'agir de textes littéraires, d'articles de journaux, d'extraits de manuels

scolaires ou d'encyclopédies. Le plus souvent, les dossiers comportent aussi des documents iconographiques (illustrations photographiques, reproductions de tableaux, etc.).

Les textes proposés proviennent parfois de la documentation des collèges et lycées. Cependant, ils peuvent être aussi empruntés à des domaines professionnels fort différents du secteur scolaire et, dès lors, ils sont le plus souvent dépourvus de tout appareil pédagogique. Selon la terminologie de l'Education nationale, il s'agit donc de documents « authentiques » ou bruts choisis pour leur intérêt culturel ou scientifique, en vue d'une utilisation dans un contexte pédagogique. Il revient donc au candidat d'indiquer comment il pourrait les exploiter au sein d'une classe et il doit également préciser ce qu'il pourrait faire pour les « didactiser », c'est-à-dire pour les rendre utilisables au sein d'une classe.

A partir du dossier tiré au sort, il doit concevoir une séquence d'enseignement à destination d'une classe de lycée ou de collège. Parfois, le niveau à prendre en compte lors de l'épreuve est indiqué. Parfois, il n'est pas mentionné. Dans ce cas, il revient au candidat de faire une proposition en ce sens. La présentation du dossier comme de la séquence pédagogique se déroule en temps limité (20 mn pour chaque phase) et, pour le candidat, il importe de bien gérer et d'organiser son temps de parole. En effet, dans un souci d'équité, le jury indiquera impérativement la fin de l'exposé au bout des vingt minutes imparties à chacun des candidats.

L'épreuve sur dossier comprend deux parties bien distinctes. Durant la première partie, le candidat présente le dossier qu'il a tiré au sort, indique le thème général et, éventuellement, l'angle sous lequel il compte aborder l'étude du dossier, ne serait-ce que par la proposition d'un titre pour son intervention. Il doit ensuite procéder à l'analyse des documents qui composent le dossier, chacun en fonction de la séquence pédagogique qu'il propose à partir du dossier fourni par le jury. Il indique clairement ses orientations didactiques et pédagogiques en relation étroite avec le libellé qui figure sur la première page du dossier.

Cette première prestation doit se faire en vingt minutes. Ensuite, pendant une dizaine de minutes, le candidat doit répondre aux questions du jury à propos de l'analyse du dossier qu'il a proposée. Les questions posées au candidat lui permettent d'apporter des précisions sur sa compréhension des documents. Dans le meilleur des cas, cet échange avec le jury peut aussi être mis à profit par le candidat pour compléter la deuxième partie de son exposé en intégrant à sa préparation des éléments sur lesquels il aura réfléchi pendant l'entretien.

A l'issue de cette discussion, le candidat est invité à quitter la salle et le jury procède à l'évaluation de la première phase de l'épreuve. Cette note intermédiaire porte sur la qualité de la prestation orale, sur l'organisation de l'exposé, sur la compréhension du dossier. L'analyse des documents et les connaissances du candidat dans sa future discipline d'enseignement sont également évaluées par le jury. La grille d'évaluation habituellement utilisée pour noter les prestations des candidats est à consulter à la suite du présent rapport.

A son retour devant le jury, le candidat doit présenter la deuxième partie de son exposé. Il doit répondre à des exigences précises en termes d'orientations didactiques comme en ce qui concerne l'organisation pédagogique prévue pour mettre en œuvre ses objectifs. L'intervention doit comporter, notamment, l'évocation des rubriques suivantes : projet didactique (contenus thématiques et méthodologiques à transmettre) ; insertion du projet dans le cursus des élèves et le programme de l'année ; déroulement de la séquence et développement rapide d'un exemple de séance pédagogique autour d'une notion illustrée par

un exercice ; perspectives d'évaluation ; prolongements à l'issue de la séquence et propositions de croisements interdisciplinaires.

Les suggestions didactiques et pédagogiques évoquées ci-dessus sont proposées à titre indicatif et ne présentent pas un programme exhaustif qu'il s'agit de reproduire intégralement. Comme dans l'exercice de sa future profession, le candidat est invité à personnaliser sa prestation en fonction de ses propres intérêts et de son projet d'enseignement. Cependant, ces contenus sont représentatifs des questions que se pose un professeur au cours de son travail de préparation et ils peuvent être utiles pour un enseignant débutant.

Au cours de l'entretien, le candidat est interrogé sur le travail qu'il a fourni et le jury revient donc successivement sur les orientations didactiques et pédagogiques proposées au cours de cette deuxième partie de l'épreuve. Ensuite, le jury pose au candidat une série de questions sur les dispositions administratives en vigueur dans les établissements scolaires et teste sa connaissance des textes officiels, des programmes scolaires et du système éducatif.

Pour se préparer à cette partie de l'épreuve sur dossier, il est recommandé au candidat de suivre les stages d'observation qui sont proposés au cours de l'année de formation et de se tenir informé des nouveautés en consultant le bulletin officiel de l'Education nationale et le site du Ministère de l'Education nationale.

L'épreuve sur dossier a un caractère professionnel. Le candidat doit faire preuve des compétences suivantes :

- aptitudes à l'analyse, à la synthèse et à l'expression orale ;
- maîtrise des contenus d'enseignement et des programmes de sa discipline en collège et en lycée ;
- appréhension de sa discipline et de sa relation avec les autres matières enseignées dans l'établissement ;
- connaissances administratives élémentaires sur l'organisation d'un établissement scolaire du second degré ;
- approche de la notion de citoyenneté dans son enseignement ;
- aptitude à porter un regard critique (au cours de l'entretien) sur la présentation qu'il a proposée et sur les réponses qu'il a fournies au jury.

Dossier en langue basque tiré au sort lors de la session 2019 :

Lors du tirage au sort, les deux candidats ont choisi le même dossier. Il s'agissait d'un dossier thématique, à dominante culturelle, consacré à la place de la femme dans la société basque d'hier et d'aujourd'hui. Il était composé de textes littéraires, de chansons, d'articles de journaux et de documents iconographiques. Ce dossier figure dans les annexes du présent rapport.

Remarques sur les présentations de la session 2019 :

Les deux candidats évalués par le jury au cours de cette session 2019 ont passé l'épreuve sur dossier de façon très satisfaisante, dans des registres assez différents.

Le premier candidat a proposé une excellente analyse du dossier en abordant les documents à partir d'une approche très interdisciplinaire et en s'appuyant sur de solides connaissances en histoire culturelle. Le second candidat a lui aussi présenté une étude du

dossier extrêmement fouillée en centrant davantage son analyse sur le domaine des Etudes basques

Dans la seconde partie de l'épreuve, les prestations ont été encore une fois différentes. Le second candidat maîtrisait manifestement mieux que le premier les divers paramètres de la conduite d'un cours, dans sa programmation annuelle comme dans l'organisation pédagogique de la classe. Cependant, le premier candidat a compensé une moindre connaissance du milieu scolaire par une très bonne créativité et une disponibilité à la discussion critique de ses propositions didactiques et pédagogiques.

Au final, les deux prestations s'équilibraient tout en laissant paraître chez les candidats des profils différents à travers leurs propositions respectives. Il ressort de ces deux présentations l'idée que chaque candidat doit mettre à profit les connaissances et les compétences acquises tout au long de son parcours scolaire et universitaire, dès lors que les principes fondamentaux de l'épreuve de mise en situation professionnelle sont respectés.

Dimension professionnelle de l'épreuve :

Afin de mettre en valeur le caractère professionnel de l'épreuve sur dossier, le jury a demandé explicitement à chaque candidat de développer plus particulièrement l'une des séances proposées dans la mise en place pédagogique de la séquence. L'un des candidats a bien décrit la séance demandée et il l'a illustrée par l'évocation précise plusieurs exercices qu'il serait possible de proposer aux élèves. Il serait également souhaitable d'aller plus loin dans ce sens en montrant l'intérêt pédagogique de telle ou telle notion et en proposant une ébauche d'évaluation ou des exercices de remédiation.

Comme indiqué dans les remarques générales, au cours de l'entretien, le candidat est invité à revenir sur son projet didactique et les propositions pédagogiques qu'il a formulées à partir du dossier traité. Le jury pose un certain nombre de questions qui, a priori, doivent permettre au candidat de démontrer sa capacité à porter un regard critique sur ses propositions en s'appuyant sur les remarques qui lui ont été faites. Bien évidemment, le but du jury ne consiste pas à invalider les objectifs ou les exercices proposés. Les professionnels qui composent ce jury engagent une discussion avec le candidat dans l'intention de permettre à ce dernier de développer tel ou tel point intéressant qu'il s'est contenté d'évoquer trop brièvement ou qu'il a oublié de traiter dans sa présentation.

Les deux candidats admissibles se sont très volontiers prêtés à la discussion avec le jury et, dans les deux cas, l'échange a été de très bonne qualité. Cela leur a permis de développer leurs projets d'enseignement respectifs et de mettre en valeur leurs connaissances personnelles dans le cadre des Etudes basques ainsi que leur créativité pédagogique.

Les candidats doivent savoir que la note relative à la présentation est acquise à l'issue de la première partie. La discussion avec le jury au sujet des orientations didactiques et des propositions pédagogiques, ainsi que les questions d'ordre administratif viennent apporter un complément au capital de points obtenu lors de la présentation du dossier. Le candidat a donc tout intérêt à jouer pleinement le jeu de la discussion pour améliorer sa note et démontrer qu'il possède cette qualité indispensable à tout professeur en exercice, à savoir, la possibilité d'approfondir son travail par l'échange critique avec d'autres enseignants ou par la réflexion personnelle.

La documentation administrative à connaître :

Tout candidat au CAPES se doit de maîtriser les connaissances et les contenus pédagogiques en rapport avec sa discipline. Pour préparer au mieux l'entretien avec le jury mais aussi sa prochaine intégration dans un établissement du Second degré, il doit bien connaître les programmes des collèges et des lycées, les programmes relatifs à l'enseignement des langues vivantes ainsi que la partie des programmes qui concerne plus spécifiquement l'enseignement des langues régionales en général et de la langue basque en particulier. Il se doit notamment de bien maîtriser les dispositions du Cadre européen commun de référence pour les langues. Le détail de cette documentation est fourni au cours de l'année de formation et figure également sur divers sites électroniques, notamment ceux du Ministère de l'Education Nationale ou du Rectorat de l'Académie de Bordeaux. Une bonne maîtrise de ces références administratives et des dispositions légales relatives à l'Education nationale et au fonctionnement d'un établissement scolaire est indispensable pour tout enseignant en poste dans le Second degré.

Grille d'évaluation indicative habituellement utilisée par le jury

NOM :

PRENOM :

CAPES DE BASQUE

Mise en situation professionnelle

(Arrêté du 19 avril 2013, <http://www.education.gouv.fr/>)

1) PREMIERE LANGUE EN BASQUE : EXPOSE ET ENTRETIEN

LEHEN ZATIA EUSKARAZ : AURKEZPENA ETA ELKARRIZKETA

- ✓ Qualité de la langue basque /6
 - ✓ Vérification des connaissances en langue, littérature et civilisation basques /5
 - ✓ Qualité de la performance orale /3
 - ✓ Capacité du candidat à mettre en relation et problématiser les éléments du dossier /3
 - ✓ Justification de l'exposé et développement de l'argumentaire proposé /3
- /20**

2) DEUXIEME PARTIE EN LANGUE FRANCAISE : PROPOSITION DE PISTES

DIDACTIQUES ET PEDAGOGIQUES

- ✓ Analyse des documents et choix didactiques /6
 - ✓ Traitement pédagogique de la séquence /4
 - ✓ Qualité de la langue française /3
 - ✓ Capacité à mobiliser les compétences linguistiques, l'intérêt culturel et de civilisation des documents /4
 - ✓ Réceptivité aux questions du jury /3
- /20**
- TOTAL : /40**

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Durée de la préparation : 2 heures. Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie). Coefficient 4

L'épreuve porte :

- D'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue régionale en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,
- D'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue régionale. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Compte rendu de l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier

Remarques générales

A l'occasion de la session 2019, la commission a évalué deux prestations satisfaisantes et a attribué les notes suivantes : 15/20 ; 15,5 /20. Cette épreuve d'entretien à partir d'un dossier est constituée de deux parties évaluées séparément : la compréhension de l'oral et l'analyse de productions d'élèves.

Compréhension orale

A partir d'un document audio ou vidéo d'une durée maximum de 3 mn, le jury évalue le candidat par rapport aux objectifs suivants :

- Compréhension fine : le candidat doit être capable de saisir les nuances et les enjeux de l'extrait (niveau C1 du CECRL).
- Capacité à dégager l'intérêt du document en rapport avec le monde bascophone : faits de société, économie, politique, culture, littérature, média, faits divers, etc.
- Contextualisation : une curiosité intellectuelle pour le monde bascophone. Le candidat doit montrer son aptitude à mettre en relation des informations explicites et implicites propres au document avec des éléments, événements autres, propres à la société basque.
- Expression orale : le niveau attendu d'un futur enseignant de basque est le niveau C1 du CECRL. Le jury évalue ainsi la justesse de l'expression linguistique, le choix d'un champ lexical approprié et précis, un registre de langue adapté à la situation.

Sujet du dossier de la session 2019

Cette année deux dossiers ont été proposés aux candidats, mais un seul a été tiré au sort. Les dossiers se composent tous d'un extrait sonore ou audiovisuel d'une durée d'environ 3 mn qui relèvent de formes et de sources différentes. L'enregistrement audio choisi par les candidats est émis par la radio Radiokultura, web radio associative bilingue, située à Hasparren, et qui propose des émissions en basque et en français. Les émissions se caractérisent par une certaine intemporalité, et gardent une portée actuelle, sans obligatoirement traiter l'actualité.

Ce document audio est une lecture de la fable *Alportxak*, traduction de *La Besace* (septième fable du livre I de Jean de La Fontaine, premier recueil des *Fables de La Fontaine*, 1668) avait été traduit *Bi zorroak* par Jean Baptiste Archu en 1848. *Alportxak* a été traduit par Delphine Lubet, originaire de Saint-Jean-Pied de Port. Elle a entrepris de traduire nombre de fables de Jean de La Fontaine, en faisant revivre le basque de son enfance, et a publié un recueil illustré par Teexa. Dans le document audio, la fable est contée par elle-même et par Eñaut Larralde.

Alportxak se caractérise par un récit obtenu par des procédés comme l'utilisation de dialogues et du style direct, une absence de descriptions d'animaux et du paysage, une narration rapide, peu de précision, on passe d'un animal à l'autre sans transition (singe, ours, éléphant, fourmi, baleine, etc.). Le lecteur comprend que les hommes se font des illusions sur eux-mêmes tout en étant très critiques envers les autres, l'allégorie animale étant au service de la moralité.

Contrairement à La Fontaine, Delphine Lubet débute la fable avec l'expression *egun batez* qui introduit habituellement un conte. Ensuite, l'intervention des animaux prend place, le mélange de différents discours apportant du dynamisme et de la vie au récit : le discours direct, le discours indirect et le discours narrativisé pour rapporter les paroles des animaux sont mêlés. Il y a très peu de passages descriptifs, ce qui permet maintenir le rythme du récit.

Nous assistons à un défilé de personnages réalisé grâce à une accélération : le singe, l'ours, l'éléphant et la baleine alors qu'ils ne vivent pas au même endroit, la fourmi. Les

animaux développent une argumentation : le singe se trouve beau, il est personnifié (*lau zango*). Il parle de l'ours qu'il critique ouvertement. L'ours fait son éloge personnel, puis critique l'éléphant : on trouve ici un parallélisme et une antithèse. L'éléphant, considéré comme sage, se montre à son tour très critique. La fourmi critique également la puce avec l'adjectif suffixé par le diminutif *tipisko* qui montre la petitesse, l'antithèse entre *tipisko* et *gaitza* renforçant cette même idée.

Pour la moralité, on parle des hommes pour montrer leur humanité. Il s'agit d'un raisonnement inductif avec des généralités à la fin de la fable. On retrouve l'image de la besace, avec les poches devant et derrière (on est toujours capable de critiquer les autres sans être conscient de ses propres défauts). Avec l'expression *begia dute argi bertzeentzat, ta ilun beren buruarentzat* on regarde les autres avec acuité mais pas ses propres défauts. Jupiter, le chef de tous ces animaux se comporte comme eux, car il critique les autres, il est très vaniteux, mais il ne voit pas ce défaut.

D'un point de vue linguistique, les formes verbales caractérisent le dialecte navarro-labourdin : la forme impérative *zarezte*, l'auxiliaire être au présente de l'indicatif *zare*, ou la forme synthétique du verbe *joan doatzi*. Les nombreux participes avec antéposition de l'auxiliaire ou une ellipse de l'auxiliaire donnent une vivacité au récit : *zaitetz mintza, zuen goratu, nahi badu edertu, zen hurbildu, zen gertatu, zituen haizatu*. Les verbes synthétiques sont également nombreux : *zatozte, zaukelakotz, dauzkagu*.

La mise en évidence de ces éléments permet au jury de montrer la capacité du candidat à réfléchir et également à apporter des éléments nouveaux : la représentation du lion, de l'ours, de la baleine dans la culture occidentale et basque (blason de la Soule et du Labourd, personnage culturel de carnaval, etc). Des apports culturels personnels sont les bienvenus, pour compléter et ouvrir l'analyse. Le jury a regretté par exemple une connaissance approximative de la personne d'Eñaut Larralde, pourtant connu comme étant fervent défenseur de la culture basque et un acteur du renouveau du chant basque aux côtés d'Eñaut Etxamendi.

Analyse de productions d'élèves

Rappel des consignes

Le dossier :

À partir de la situation d'enseignement, vous dégagerez les enjeux et les spécificités de la séquence proposée d'un point de vue culturel, éducatif et pédagogique.

Productions d'élèves :

À partir des productions d'élèves suivantes :

- Vous analyserez les acquis culturels, linguistiques et pragmatiques de celles-ci en fonction de la consigne d'évaluation, de la séquence et du niveau du CECRL attendu pour la classe cible.
- Vous choisirez un panel d'erreurs significatives, les analyserez et proposerez des remédiations individuelles et collectives en vous appuyant sur le contexte d'enseignement, les documents-soutiens proposés à la classe et la mise en œuvre pédagogique.

Dans la première partie, bien menée dans l'ensemble, les candidats ont justifié leurs choix, en s'appuyant sur les productions d'élèves et sur les informations présentes dans les documents de la séquence. Le jury note qu'ils ont convenablement distingué les acquis culturels, linguistiques et pragmatiques des élèves mais a regretté parfois un manque de structuration de l'exposé, dans la présentation de ces acquis. Ainsi, il conseille de privilégier une présentation thématique, plutôt qu'une présentation par copie qui entraîne quelques redondances.

D'un point de vue linguistique, les élèves sont capables de restituer à l'oral un récit qu'ils ont inventé en groupe, tout en étant compréhensif et expressif. Ils distinguent les temps verbaux : le présent de l'indicatif pour les dialogues, le passé pour le récit. En syntaxe, les propositions subordonnées complétives, les interrogatives indirectes, les subordonnées causales sont acquises pour les élèves ayant produit l'enregistrement n°3. En grammaire, ils maîtrisent les formes verbales bi-actantes et tri-actantes de l'auxiliaire **edun* au présent de l'indicatif sont (*zaitut, nauzu, zion*). Le lexique des animaux et de la nature semble connu de tous.

D'un point de vue pragmatique, les productions indiquent que les élèves ont découvert l'univers de la fable, avec ses caractéristiques principales, en différenciant la morale du récit. Ils distinguent les différents procédés narratifs et identifient la personnification des animaux en construisant un court dialogue entre deux animaux. Enfin ils proposent une morale. En cohésion, ils insèrent des articulations logiques notamment chronologiques. La cohérence des productions orales se caractérise par le choix de formules adaptées au contexte d'utilisation et à la fable.

Pour la seconde partie, la hiérarchisation des erreurs a été assez bien menée. En effet, les erreurs ont été relevées, mises en rapport avec les objectifs de séquence, puis analysées. Les candidats se sont interrogés sur leur origine, en émettant quelques hypothèses pas toujours réalistes mais ayant le mérite d'être posées, puisqu'elles mettent en avant leur démarche de futur enseignant de basque en vue d'une recherche de remédiation adaptée. Ils ont également souligné les erreurs qui ne correspondent pas directement aux objectifs de séquence. Les principales erreurs sont grammaticales et concernant le mélange des temps verbaux, une confusion des aspects accomplis et non accomplis, la non maîtrise des propositions subordonnées complétives, ou l'absence de la marque ergative sur le sujet. Concernant le lexique, un élève propose **haupatu* pour *hupatu*, laissant les candidats perplexes quant à l'origine de l'erreur (lexicale ou phonologique).

Le jury rappelle qu'il est important de différencier les erreurs grammaticales, lexicales et phonologiques des productions d'élèves, notamment pour les productions orales. Les candidats ont fait preuve d'une bonne maîtrise de la terminologie grammaticale. Pour ce qui est des remédiations, les candidats ont proposé des remédiations individuelles et collectives pertinentes (exercices de paires minimales, traductions pour comprendre l'ergativité, etc.), mais sans toujours tenir compte de trois phases importantes de la remédiation : conceptualisation, application, mémorisation. D'autre part, les remédiations concernant les meilleures copies qui doivent continuer à progresser ont été omises.

NOM :

PRENOM :

CAPES DE BASQUE

Entretien à partir d'un dossier

(Arrêté du 19 avril 2013, <http://www.education.gouv.fr/>)

1) PREMIERE LANGUE EN BASQUE : COMPREHENSION DU DOCUMENT

- | | |
|---|------------|
| ✓ Qualité de la langue basque | /6 |
| ✓ Degré de compréhension du document | /5 |
| ✓ Vérification des connaissances en langue, littérature et civilisation basques | /3 |
| ✓ Qualité de la performance orale | /3 |
| ✓ Réactivité aux questions du jury | /3 |
| | /20 |

2) DEUXIEME PARTIE EN LANGUE FRANCAISE : ANALYSE DE PRODUCTIONS D'ELEVES

- | | |
|---|--------------|
| ✓ Analyse de productions d'élèves | /7 |
| ✓ Qualité de la langue française | /3 |
| ✓ Structure de la performance orale | /3 |
| ✓ Réactivité aux questions du jury | /3 |
| ✓ Réflexion du candidat sur la pratique enseignante | /4 |
| | /20 |
| TOTAL / OROTARA | : /40 |

ANNEXES

CAPES DE BASQUE 2019

Epreuve de mise en situation professionnelle

I. Lehen partea : *dokumentuak aurkeztuko dituzu elkarren artean dituzten harremanak esplikatuz.*

II. Deuxième partie : pour répondre aux questions suivantes, vous vous appuyerez sur l'ensemble du dossier.

1. A quel niveau de classe de lycée et à quelle notion du programme pensez-vous rapporter votre projet ? Justifiez votre choix.
2. Dans quel ordre étudieriez-vous les documents de ce dossier ? Pourquoi ?
3. Quels outils linguistiques ce dossier permettrait-il de faire acquérir ou de réactiver ?
4. Quelles activités langagières envisagez-vous de mettre en place (compréhension de l'écrit, expression écrite, compréhension de l'oral, expression orale, interaction orale) et de quelle manière ?
5. Quelles connaissances de la culture basque ces documents vous permettraient-ils de faire acquérir aux élèves ?
5. Quelles difficultés, spécifiques à ces documents, pourraient rencontrer vos élèves ? Quelles démarches pourriez-vous envisager pour y remédier ?
6. A quelles autres notions du programme pourraient éventuellement être rapportés ces documents ?
7. Quel prolongement pédagogique pourriez-vous donner à ce dossier ?

Composition du dossier :

1. Chanson, « Konplizeak ditut eta », Uxue Alberdi/Mikel Markez/Aire Ahizpak
2. Article de presse, « Margot Duhalde, zeruetako bideetatik barna », Joseba Aurkenerena, www.kazeta.info, 2018/05/14
3. Article de presse, « C. Heguy emazte errugbilaria », Iparraldeko hitza, 2017

Document 1: Konplizeak ditut eta...

Hitzak : Uxue Alberdi Estibaritz / Kantariak ! Mikel Markez eta Aire Ahizpak

I.

Emakume zuzenak, okerrak, kirtanak, **moja** **Lotsatiak**, ausartak **argalak**, gizenak, txintxoak eta zerrama irtenak, itsusiak, politik, atletak, **herrenak**: konplize ditut eta maite ditut denak.

II

Langileak, **alferrak**, lanik ez dutenak, tuntunak, mediokreak, klaseko lehenak, ale desegokiak, andre **txit** gorenak: konplize ditut eta maite ditut denak.

III

Ama onak ta txarrak, ama ez direnak, lurrera jausi arte mozkortzen onenak ta umeen merienda usaina dutenak: konplize ditut eta maite ditut denak.

IV

iletsuak, soil-soilak, marimutilenak, katemeak, gorilak panterak, zezenak: konplize ditut eta maite ditut denak.

V

Lehen munduko emeak, kapitalistenak, lur usaia daukaten andre indigenak, zuri, gorri, horiak, beltzetan beltzenak: konplize ditut eta maite ditut denak.

VI

Markesaren alabak, neskame **gizenak**, printzesak ta sorginak, ogroak, sirenak, Maritxuak, Bartolo itxura dutenak: konplize ditut eta maite ditut denak.

Document 2: “Margot Duhalde, zeruetako bideetatik barna”

Milaka joan ziren eta milioiak dira gaur amerikar diasporan euskaldunen ondorengotzat haien burua jotzen dutenak. Horietako bat genuen Margot Duhalde, Luhusotik artzain eta laborari gisa joandako mutil baten biloba edo arralaba.

Ainitz izan ziren XVI. mendetik XX. mendeko erdialdera arte, itsaso zabala zeharkatu eta Ameriketarako bidetara ekin zioten euskaldunak. Gehien-gehienak haien egoera ekonomikoa hobetu nahian abiatu ziren kontinente berrirantz, baina izan ziren ainitz ere, arrazoi politikoengatik abiatu behar izan zutenak; Frantziako Iraultza eta ondorengo zapalketa, karlistadak, bi gerla handiak, 1936ko guda, frankismoaren zapaltze sistematikoa... izan ziren, besteak beste, euskaldun ugari Ameriketara haizatu zituzten kalapitak. Hala eta guztiz ere, gehienetan miseriatik atera beharra izan zen emigrazio handi honen egiazko hauspoa. Milaka joan ziren eta milioiak dira gaur amerikar diasporan euskaldunen ondorengotzat haien burua jotzen dutenak. Horietako bat genuen Margot Duhalde, Luhusotik artzain eta laborari gisa joandako mutil baten biloba edo arralaba.

1.- Margot Duhalderen haurtzaroa

Margot Duhalde Sotomayor 1920ko abenduaren 12an sortu zen Txile hego aldeko Rio Bueno izeneko herrian. Aitaren aldetik, euskaldunak ziren, aitatxi Luhusokoa izanik, eta amaren aldetik indioen ondorengoak. Margotek bizitza osoan aldarrikatu zituen bere baitan zeramatzan bi herri horien odol indartsua, erdi euskalduna eta erdi india zela, erraiten baitzuen. Duhaldeetarrak laborantzatik bizi ziren eta hamabi seme-alaba izan zituzten.

Rio Bueno aldean ohikoak ziren hango lurraldeetatik barna pasatzen ziren posta-hegazkinak. Tiki-tikitatik, Margot etxeko teiltura igotzen omen zen etxe gainetik iragaten ziren hegazkinak hurbilagotik ikusteko. Hori dela eta, gurasoek largabista bat oparitu zioten, eta horren laguntzaz hegazkinen hegaldiak behatzen zituen. Halako batean, horietako aireplano bat etxetik hurbil samar erori zen eta Margot izan zen bertara iritsi zen lehenagoetako bat. Momentu haietan, aparatua ukitu zuenean, pilotu izatea erabaki zuen.

Orduz geroztik, behin eta berriz, saiatu zen gurasoen baimena lortzen Santiagoko hegazkin pilotuen eskolan sartzeko, baina gurasoek ez zioten baimenik eman hamasei urte bete izan zituen arte. Horrela, 1938ko otsailean, hasi zen Txileko Aire Klubean ikasketak eta lehen hegaldiak egiten. Horretarako, agiri ofizialetan hemezortzi urte zituela jarri behar izan zuen eta trikimailu horri esker, onartu zuten. César Copetta pilotu ospetsua izan zen bere irakasle eta trebatzailea. Horrela, hemezortzi urte bete gabe zituela, pilotu graduazioa atzeman zuen.

2.- Bigarren Gerla Handiaren garaian trebatu zen

Bigarren Gerla Handiaren garaian, bere baitan laguntzeko gogo sumatu zuen. Ordurako pilotu zibila bazen ere, hasieran, Frantziako enbaxadara joan zen bere zerbitzuak, boluntario gisa, eskaintzera, eta geroxeago, De Gaullek, armada bat egiteko xedez, zabaldu zuen deialdiarekin bat egin zuen. Adin ttikikoa zenez, eta gurasoen baimena behar zuenez, gurasoei erran zien Kanadara joan behar zuela, pilotu-trebaldiak egitera, eta horrela, haien baimena eskuratu ahal izan zuen.

Valparaisoko portutik abiatu zen hamahiru pertsona gehiagorekin batera. Baziren txiletarrak, neska erizain frantses bat eta bi mutil euskaldun. Bi horiekin adiskidetasun handia egin zuen.

Londresera iritsi zelarik, espetxeratu zuten susmagarria zelakoan, eta bost egunez, kartzelan eduki zuten preso. Hainbat hilabeteren ondoren, pilotoen aterpe batean ezarri zuten garbiketa lanak egin zituzan. Orduan deliberatu zuten frantsesak utzi eta ingelesekin bat egitea. Air Transport Auxillary zelakoan, 165 emakume pilotu erabiltzen zituzten euren hegaldietan laguntzaile gisa, eta Margot hortxe aritu zen lanean. Hegazkin egin berriak aire-egoitza ezberdinetara eramaten zituzten. Urte haietan, osora ehun hegazkin mota baino gehiago gidatu zuten, gerla-hegazkinak eta bombardatzeko aparatuak barne.

3.- Bizitza osoa hegaldiz hegaldi

Gerra bukatu zelarik, Frantziako Aire Indarretan aritu zen lanean, eta 1947an, Txileko merkataritza-hegazkin bateko komandante izendatu zuten, Txileko historian lehen emakumea izan zen graduazio horretara iritsi zena. Hortik urte batzuetara, Txileko Aire Indarretako kontrol dorre bateko buru izendatu zuten eta lan horretan ari izan zen berrogei urte luzez.

Hiru aldiz ezkondu bazen eta bigarren senarrarekin seme bat izan bazuen ere, berea hegan egitea zen, eta gainerako guztia bigarren maila batean uzten zuenez gero, ez zituen oso harreman egonkorrak mantendu ahal izan. Hegaldi-ikasketak eman zituen eta bere izena daraman hegaldi-eskola zuen sortu. Tarteka, denbora bilatzen zuen Euskal Herrira etortzeko eta Luhusoko eta Baionako familiarekin harremanak mantentzeko. Laurogei urte betetzean, jausgailuz, 3.660 metroko jauzia egin zuen, munduko hedabide guztien arreta bereganatuz. Urtebete beranduago, hau da, laurogeita bat urterekin jubilatuz.

Liburu bat idatzi zuen bere autobiografia kontatuz, “Margot Duhalde, mujer alada” izenburuaz plazaratu zuena, eta 1991n, Magdalena Silva Valdés idazleak Margoti buruzko “Margot Duhalde, aviadora” liburu ospetsua plazaratu zuen. Horretaz gain, Ingalaterran egindako hainbat dokumentaletan parte hartu zuen, Bigarren Gerla Handiko emakume pilotuen abenturak eta balentriak kontatuz. 2018ko otsailaren 5ean, Txileko Santiagon hil zen, 97 urte zituelarik. Hauxe izan zen emakume adoretzu honek egin zuen azken hegaldia. Goian bego, hodeien artean!

Joseba Aurkenerena, Kazeta.eus, 14/05/2018

Document 3 : C. Heguy emazte errugbilaria

Frantziako txapelketa irabazi berri du Celine Hegik ASB taldearekin, eta maila gorenerako txartela harekin. 29 urtetan, gelditzea erabaki du. Zazpi urtez Frantziako selekzioan ere jokatu du, Sei Nazioen Torneoan. Heletan sortua da eta ofizioz kirol medikuntzako hezitzaile da.

Kirolaria zara ttipidanik, baina noiz hasi zenuen errugbia?

Donibane Garazin, Nafarroako lizeoan hasi nintzen UNSS sailean. Ez zen talderik, eta Anne Elizagoien kirol irakasleak erran zigun: “Ez duzue nahi beste neska batzuekin errugbi talde bat egin?”. Ez nintzen biziki bero, baina azkenean egin genuen... Ez ginen hain trebeak teknikoki, baina engaiatuak ginen. Gero, Tarbeko kirol fakultatean berezitasun bat hautatu behar zen; ez nekien sobera zer hauta: pilota, eskubaloia ala beste? Azkenean, irakasle bat etorri zitzaidan anfiteatrorra errugbira etortzea galdetuz eta are!

Tarben talde bat bazenuten?

Hastapenean, neska guti ginen, eta mutikoekin ari ginen. Batzuek ez zuten sekula baloi bat hunki, eta ez ziren menturatzeko; ni kasko gogorra nintzen kotsia eta joaten nintzen mutikoekin trebatzera. Laster, hasi ginen partiden egiten; talde polita genuen. Estatu brebeta lortzeko aholkatu ziguten klub batean sartzea; hola hasi nintzen, Baionan, duela hamar urte.

Mutikoekin batean trebatzen zarete?

Ez, gure aldetik. Lehenik, fisikoki alde bat badelako. Emazteen errugbia garatu bada ere, alde atletikoa bada. Gero, final aldiarentzat egin ditzakegu trebakuntza saioak mutikoekin. Baina teknikoki ez gara hain urrun; zenbait aldiz mailaz lehiatu gatzazkie.

Zer harreman duzue mutikoekin klubean?

Klubean, ongi. Gero, lotura handiagoa dugu batzuekin besteekin baino, baina hori eguneroko bizian bezala. Gaur egun, errespetatzen gaituzte mutikoek, guk haiek errespetatzen ditugun bezala. Oro har, harreman ona da. Begirada kritikoa ukanen dute gure partidei buruz, eta guk haienentzat. Jokalari arteko harremana da.

Durangon gertatu emazteen kontrako erasoez mintzatu zarete klubean?

Lehendakaria da sustut mintzatu. Gauzak berriz haxean ezarri ditu. Guk ez dakigu xuxen zer pasatu den. Haiek erran digute gaizki hartua izan zela. Jokalari batzuk ezagutuz, ez ginateke harrariko. Pertsonalki bizi izanik, badakigu norbaiti bereak erraten. Gero, han, hizkuntzaren muga bada... Beharbada, ez dute batere neurtu egin dutena. Gero, ez dakigu zer gertatu den, lauso da. Bizkitartean, lehendakariak erran du horrelako jarrerarik ez zela onartzen ahal. Salaketa bat izan bada, erran nahi du zerbait gertatu dela. Baina ez da talde osoa izan; bizpahiru dira, beharbada, beren aldetik hola jokatu direnak, eta ondorioak izan ditu klubaren irudian.

Gero, emazteenganako errespetu eskasa egunero bizi dugu; geldi-geldia entzuten ditugu behar ez bezalako oharrek emazteen errugbiaz. Bai, bada sexismo bat, matxismo bat; [errugbi munduan] emaztea baztertua da zenbait eremutan. Emazteen errugbiaren bilakaera bizi izan dugunek ikusi dugu garatzearekin emaitza onak etorri direla, eta kritikak entzun ditugu: “Emazte errugbia ongi da, *baina!*”. Beti bada *baina* hori. “Bai, *baina* ez da emazteentzat

egina!"; "Ez, *baina* jokoa emekiago doa!". Beharrik, badira gure errugbia preziatzen dutenak. Lehen bezala, baloia mugitzen baita anitz.

Eraitza onak izan dituzue sasoi guzian, eta finala aise irabazi. Zerk egin du halako maila atxikitzea?

Ez da ahantzi behar duela hiru urte finalean ginela eta ez ginela igan, goi maila Top10etik Top8ra berregituratu baitzuten. Duela bi urte, finalean galdu genuen. Iaz, laurdenetan galdu genuen, partida txarra eginik, irabazi behar genuelarik. Aurten, taldea berrosatu dugu gazteagoekin, iaz kolpatuak zirenak itzulirik. Denak elkarrekin trebatu gara urte osoan; beraz, bortxaz hobetu gara denak batera. Helburua genuen eginahala jokorik hoberena ateratzea.

Txapeldun izanez eta Top8ra igotzeko garaian utziko duzu. Zergatik?

Gorputzak erraten dit: "Stop!". Buruak gogoia du beti, baina gorputzak nekeziak ditu. Ttipidanik kirolaria izanik, juntak andeatu dira doi bat, eta gaur egun zailago da erritmoaren jasatea. Baikorki bukatu nahi nuen, txapelarekin. Segur da lehiakor denarentzat interesgarria dela maila goragoaren dastatzea, baina norbere burua ere entzun behar da. Badakigu goi mailako kirolak zer ondorio izan ditzakeen luzarat, eta kontutan hartu behar da hori. Ez dut gogorik aulki batean bukatzeko; badut beste gauza ederrik bizitzeko geroan ere kirolek harat.

CAPES DE BASQUE

Session 2019

ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion : Langages

PREMIERE PARTIE : compréhension de l'oral

Mp3 dokumentua euskaraz aurkeztuko duzu eta aztertuko.

Iturria: Radiokultura

Iraupena: 3minutu 2 segundu

Kontalariak : Delphine Lubet eta Eñaut Larralde

DEUXIEME PARTIE : analyse de productions d'élèves

Le dossier :

A partir de la situation d'enseignement, vous dégagerez les enjeux et les spécificités de la séquence proposée d'un point de vue culturel, éducatif et pédagogique.

Productions d'élèves :

A partir des productions d'élèves suivantes :

- Vous analyserez les acquis culturels, linguistiques et pragmatiques de celles-ci en fonction de la consigne d'évaluation, de la séquence et du niveau du CECRL attendu pour la classe cible.
- Vous choisirez un panel d'erreurs significatives, les analyserez et proposerez des remédiations individuelles et collectives en vous appuyant sur le contexte d'enseignement, les documents supports proposés à la classe et la mise en œuvre pédagogique.

I) PRODUCTIONS DES ELEVES (5^{ème} bilingues)

Consigne donnée aux élèves

Une fois avoir lu et compris les différentes fables étudiées en classe, vous allez en choisir une et la préparer pour la raconter à l'oral devant la classe.

Enregistrement d'élève n°1 : Artzain gezurtia

Enregistrement d'élève n°2 : Igela eta idia

II) DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

A) Situation d'enseignement

1) Contexte

Il s'agit d'une classe bilingue de 5^{ème} (23 élèves) du collège Sainte Marie, à Saint Jean de Luz. Le collège de 450 élèves où la moitié des élèves est en filière bilingue. Dans cette classe, les élèves suivent l'enseignement des Mathématiques, de l'Histoire-Géographie, de l'EPS, des Arts Plastiques et de la Physique-chimie en langue basque, en plus de trois heures de langue et culture basque. La séquence sur les fables, intitulée « Alegiak », a été mise en œuvre en septembre 2019.

2) Descriptif de la séquence pédagogique (objectifs et activités en classe)

Thème de la séquence : Les fables traditionnelles basques.

Objectifs de la séquence :

- Culturels : Connaître quelques écrivains basques ayant traduit des fables en basque, tels que Oxobi, Léon-Léon. Découvrir quelques fables traditionnelles basques.
- Pragmatiques : écrire un texte bien structuré, en respectant les règles de ponctuation et en utilisant les connecteurs nécessaires, ainsi que les techniques propres aux fables.
- Phonologiques : lire en classe entière le texte écrit par groupe, en prononçant les sons correctement et en donnant l'intonation appropriée.
- Lexicaux : enrichir le vocabulaire avec les mots mémorisés pendant la lecture des fables.
- Grammaticaux : réviser l'utilisation de l'auxiliaire *Izan* à la forme bi-actante *nor-nori* à l'indicatif, au présent et au passé. Réviser la comparaison.

Déroulement de la séquence :

Séance 1 : Présentation du thème + compréhension écrite.

Nous lirons le texte « Artzain gezurtia » en classe entière. Par deux, les élèves rédigeront six questions propos du texte, qui seront posées ultérieurement aux autres élèves de la classe, dans le cadre d'une activité d'interaction orale.

Correction collective.

Séance 2 : Compréhension de l'oral.

Nous écouterons à deux reprises les enregistrements des fables « Haritza eta kanabera » et « Hiritar garratoia eta larretar garratoia ». Les élèves devront répondre à des questions de compréhension. Après la correction, les élèves par deux, relateront les fables étudiées. A la maison, ils devront effectuer une recherche sur l'écrivain Oxobi ou Léon-Léon et écrire un texte court sur l'un de deux auteurs.

Séance 3 :

Après avoir corrigé le travail réalisé à la maison, nous procéderons à un exercice de compréhension de l'écrit. Individuellement, les élèves liront la fable « Igela eta idia » et répondront aux questions de compréhension.

Correction collective.

Séance 4 :

Nous approfondirons la comparaison quantitative et qualitative, en utilisant pour cela les animaux qui apparaissent dans les fables étudiées en classe.

Séance 5 : Compréhension de l'écrit.

Les élèves répondront aux questions de compréhension après avoir lu la fable « Belea eta axeria ». Ensuite, nous réviserons l'auxiliaire Izan au présent et au passé, en nous appuyant sur les documents exploités en classe.

Séance 6 :

Par groupes, les élèves choisiront l'une de fables étudiées en classe et, sans regarder le cahier, ils réécriront la fable choisie, en utilisant leurs propres mots. Ensuite, ils liront leurs travaux devant la classe.

B) Supports exploités dans la séquence

Document 1 : Texte « Artzain gezurtia ». *Euskara eta literatura*. Ed. ZUBIA SANTILLANA

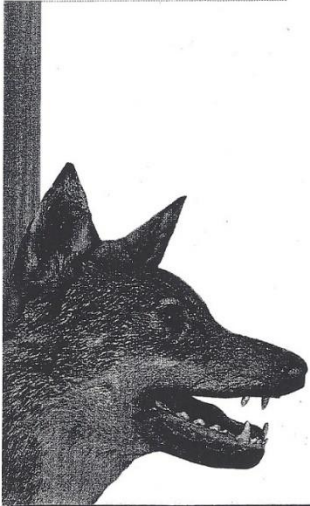
Gezurrak hanka motza

Irakurri aurretik

- 1 Gezurrak esaten al dituzu?
- 2 Nolako gezurra esan izan diozu...
 - ...amari?
 - ...irakasleari?
 - ...lagunei?
- 3 Igartzen al zaizu?
- 4 Zein da esan duzun azken gezurra?

Nola irakurri

Lehenengo, ozenki bertso bana irakurriko duzue. Segidan, bakarka eta isilean irakurri.



Artzain gezurtia eta otsoa

Artzain batek artaldea zaintzen zuen basoan ardura handirik gabe otsoen erasoan txistuka eta kantuka goiz arrasti osoan.

Gezurtia zen aldetik laster zuen asmatu bere herritar lagunak nola bromaz burlatu otsoa zetorkiola ta laguntza eskatu.

Lagunek ikusi zuten egoera larria eta armaz horniturik hartu zuten mendia otsoari emateko behar zuen saria.

Harriturik lotu ziren mendira igotean ikusiak ikusita sinestu ezinean artzaina barre zantzoka jarrita ikustean.

Herritarrak haserretu ziren artzainarekin laguntzen egin ondoren horrenbeste ahalegin bakoitzak bere etxean eukiz nahiko zeregin.

Handik lasterrera berriz artzainak deia darra larritasunaz aparte zantzo eta negarra oraingoan ez zion nahi inori jo adarra.

Herritarrek ez zioten egin gura kasurik aurreko gezurrarekin zeudelako mindurik orain ez zuen hartuko euren laguntasunik.

Azkenean etorririk benetako otsoa haginotsez bete zuen mendi eta basoa banan-banan irentsirik ia artalde osoa.

*Gezurra biderdikoa
sarritan leporikoa¹
egibidea dugu oster
gure lagun betikoa.*

Juan Manuel ETXEBARRIA
Gure Fabulak bertsoz
Ibaizabal

¹ kaltegarria

Document 2 : Enregistrements : « Haritza eta kanabera » et « Hiritar garratoia eta larretar garratoia ». CD *Haurrok eta gomitak. Alegiak.* AGORILA.

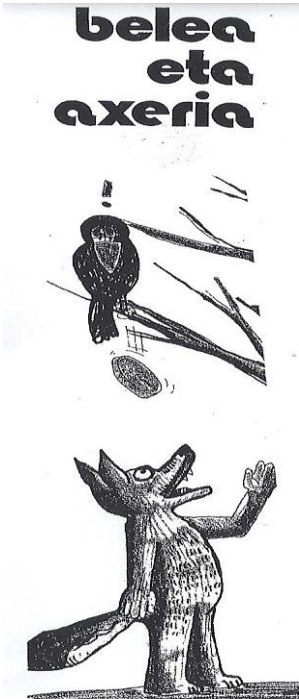
Document 3 : Texte: « Igela eta idia ». Transcrit du CD *Haurrok eta gomitak. Alegiak.* AGORILA

IGELA ETA IDIA

*Igelak nahi zuen, aspaldian,
Idia bezain lodia izan, lodia izan...
Hantu, hantu zen..... Hantu zen
Baina oraindik ttipi zegoen, ttipi zegoen
Hantu hantu, hanpatu zen...
Eta bat-batean zart.
Leher eta zapart egin zuen!
Izan ttipi, handi, mehe, lodi, neurria neurri...
Bakoitza bereaz goza bedi !*

Daniel Landart

Document 4 : texte « Belea eta axeria ». *Oxobi. Alegiak.* ELKAR S.A.

	BEHIN bazen bele bat: Bele bat beltza, Pika bezain ohoina, Bainan zozoa!	Egun on, bele jauna, Oi zure soina! Kanta hain eder balitz, Zinez dautzut hitz: Ez litake xoririk Ez, ala fede, Ederrez joan lironik Zuri, jaun bele!
	Hartu zuen gasna bat, Gasna bat gaitza, Ardi esnez egina, Bainan gozoa!	Bele jaunak orduan, Ordu berean, Mokoa du ideki... Gasna erori!
	Zurxuri baten punttan, Punttaren punttan, Gure belea zagon Nola gasna jan!	Axeriak ttapattan, Ttapa tta pattan, Berea ez du hetsi... Gasna iretsi!
Axeri bat ttapattan, Ttapa tta pattan, Zurxurira jin zaion Gosea tripan!	Aho legun, mutur luz, Zenbat axeri Bele gaizoen gustuz Direnak bizi !!	